

PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL DU PARC DE LA GATINEAU



Rédigé par la
Commission de la capitale nationale
2016

PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL DU PARC DE LA GATINEAU

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Services aux visiteurs et opérations
Parc de la Gatineau
Commission de la capitale nationale
Ottawa (Ontario)

content
w | o | r | k | s

Contentworks inc.
137 Second Avenue, bureau 1
Ottawa (Ontario) K1S 2H4
Tél. : 613-730-4059
Courriel : info@contentworks.ca

Personnes ayant contribué au Plan du patrimoine

CCN et Parcs Canada

La chef de projet de la CCN, Marie Boulet, directrice, Terrains urbains du Québec et parc de la Gatineau, tient à remercier les membres du comité interne de la CCN qui ont contribué à l'élaboration du Plan du patrimoine.

- Laurie Burdon, gestionnaire, Projets spéciaux
- Ian Badgley, archéologue
- Renée Bellehumeur, gestionnaire principale, Services aux visiteurs et opérations
- Hughes Charron, planificateur principal
- François Leduc, gestionnaire, Programmes publics et communications
- Denis Messier, historien, chercheur en interprétation
- Jocelyne Moncion, agente principale, Consultations publiques
- Claude Potvin, architecte paysager principal
- René Tenasco, agent de liaison, Affaires autochtones
- Ève Wertheimer, gestionnaire, Programme du patrimoine
- Heather Thomson, gestionnaire, Programme du patrimoine

De plus, Linda Villeneuve, gestionnaire, Parcs Canada, a généreusement fourni des conseils relatifs sur des questions de politiques et de paysages culturels.

Phase 2, équipe d'experts-conseils

Les travaux de la phase 2 ont été réalisés par le cabinet d'experts-conseils en patrimoine Contentworks inc. d'Ottawa et des spécialistes en architecture de la conservation, en architecture paysagère et en botanique culturelle.

- Contentworks inc.
 - Julie Harris, chargée de projet, historienne et experte-conseil en patrimoine
 - Leslie Maitland, experte-conseil en patrimoine
 - Nicole Brandon, archéologue
 - Joan Bard Miller, spécialiste en information
 - Alice Glaze, chercheuse
- Barbara Ozimec, botaniste culturelle
- Louise Lalande, architecte en conservation, Lalande + Doyle Architects inc.
- George Harris, architecte paysager, McElhanney Consulting Services Itée

Phase 1, équipe d'experts-conseils

Les travaux de la phase 1 qui ont servi à jeter les bases du cadre thématique et des consultations ont été menés par Janet Hunter et Chantal Bourbonnais du cabinet Charterfield Consulting.

Comité d'experts externes

Enfin, la chef de projet tient à remercier les membres du comité d'experts externes pour leur temps et leurs conseils éclairés dans l'élaboration du Plan du patrimoine. La liste complète des membres du comité se trouve à l'annexe G.

Table des matières

Personnes ayant contribué au Plan du patrimoine	3
Résumé	6
1 Contexte.....	9
1.1 Portée et objectif	9
1.2 Nature, histoire et valeurs culturelles : les paysages culturels du parc de la Gatineau	10
1.3 Consultation publique.....	10
1.4 Valeur du patrimoine culturel du parc de la Gatineau	11
1.5 Principes directeurs de la gestion des ressources culturelles du patrimoine dans le parc de la Gatineau.....	15
2 Contexte de la planification	17
2.1 Plan de la capitale du Canada	17
2.2 Plan directeur du parc de la Gatineau	18
2.3 Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau	19
3 Évaluation de la valeur des ressources du patrimoine culturel dans le parc de la Gatineau	21
3.1 Contexte.....	21
3.2 Types de ressources.....	24
3.3 Critères d'évaluation.....	27
3.4 Classifications patrimoniales.....	31
3.5 Résultats d'évaluations	32
4 Recommandations	35
4.1 Introduction	35
4.2 Résumé des recommandations.....	35
4.3 Mesures recommandées	35
5. Conclusion.....	39
Annexe A : Résultats de l'évaluation	41
Annexe B : Glossaire et explication des termes utilisés en conservation.....	48
Annexe C : Énoncés d'importance	50
Annexe D : Plans de conservation.....	52
Annexe E : Histoire du parc de la Gatineau	53
Annexe F : Cadre thématique – Phase 1	55

Annexe G : Comité d'experts externes	63
Annexe H : Processus archéologique	64
Annexe I : Sources.....	68

Résumé

Le parc de la Gatineau est un site unique qui s'étend sur 361 kilomètres carrés de forêts, de cours d'eau et de champs situés à proximité de zones peuplées de la région de la capitale du Canada. En plus de ses ressources naturelles et de ses écosystèmes uniques, le parc de la Gatineau recèle un riche patrimoine culturel. En tant qu'intendante du Parc, la Commission de la capitale nationale (CCN) est en mesure de proposer aux visiteurs une foule de possibilités pour découvrir les forces naturelles et anthropiques qui ont dessiné le paysage.

Le Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau (ci-après appelé Plan du patrimoine) ainsi que les études sur lesquelles il est fondé font partie d'un effort constant¹ de la CCN visant à protéger les importantes ressources du patrimoine culturel du Parc et à respecter les exigences énoncées dans le *Plan directeur du parc de la Gatineau* (2005). Le principe sous-jacent du Plan du patrimoine est de veiller à ce que les ressources du patrimoine culturel tangibles soient adéquatement identifiées, décrites, comprises et protégées (qu'il s'agisse d'artéfacts, de lieux ou de paysages).

Fondements du Plan du patrimoine

- Énoncé de valeur du patrimoine culturel du parc de la Gatineau
- Ensemble de principes directeurs pour les ressources du patrimoine culturel du parc de la Gatineau
- Identification des ressources du patrimoine culturel importantes
- Utilisation des paysages culturels comme échelle pour mieux comprendre et protéger les ressources

L'énoncé de valeur du patrimoine culturel et les principes directeurs sont conformes à la théorie et à la pratique actuelles en matière de patrimoine culturel visant à respecter les paysages passés, présents et futurs du parc de la Gatineau. On y reconnaît également que les perspectives historiques, écologiques, archéologiques et autochtones ont leur place dans la détermination des éléments qui ont une valeur et qui devraient être protégés.

L'énoncé de valeur du patrimoine culturel du parc de la Gatineau comprend un cadre thématique qui illustre les liens entre les ressources patrimoniales du Parc et fournit une structure utile pour organiser son historique. Les thèmes sont les suivants :

- Parc de conservation de la capitale du Canada
- Expérience récréative exceptionnelle
- Retraite en pleine nature
- Présence autochtone
- Exploitation des ressources naturelles

En fonction de ces thèmes et de critères du patrimoine, les ressources patrimoniales du Parc ont été évaluées et classées selon leur degré d'importance et leur appartenance aux catégories « d'importance nationale ou pour la capitale » ou « d'importance régionale ». Des quelque 1 700 ressources patrimoniales tangibles recensées, 50 paysages culturels et ressources architecturales ont été évalués.

Les recommandations du Plan du patrimoine sont regroupées en cinq catégories.

1. Priorités nationales et pour la capitale

Établir des priorités de conservation selon le degré d'importance des ressources, les ressources d'intérêt national et pour la capitale étant de la plus haute importance.

2. Compréhension

Mieux connaître le patrimoine du parc à des fins de planification de la conservation et d'interprétation.

3. Partenariats

Établir des partenariats qui favoriseront la compréhension et la protection du patrimoine du Parc.

4. Présentation publique et interprétation

Intégrer les ressources patrimoniales dans la planification de la programmation publique, comme le plan d'interprétation du parc de la Gatineau.

5. Gestion intégrée

Intégrer la gestion des ressources du patrimoine culturel dans les activités opérationnelles du Parc, y compris la conservation des ressources naturelles, lorsque les objectifs culturels et de protection de la nature s'y prêtent.

Afin de concentrer ses efforts sur les ressources du patrimoine culturel d'importance nationale ou pour la capitale, et au fur et à mesure que les ressources seront disponibles, la CCN :

- élaborera des énoncés d'importance pour les ressources de classes A et B, puis de classe C;
- élaborera des plans de conservation pour les ressources de classe A;
- élaborera des plans d'entretien pour les ressources de classe B;
- intégrera les valeurs culturelles et les ressources patrimoniales dans le plan d'interprétation du parc de la Gatineau.

La CCN cherchera à établir des partenariats pour :

- effectuer davantage de recherche sur les ressources de classe C;
- assurer la participation des Anishinabeg (Première Nation algonquine) en les invitant à venir présenter leur culture et leur histoire dans le cadre d'activités publiques offertes sur le territoire du Parc;
- assurer la conservation, la présentation publique et l'interprétation des ressources, en particulier celles ayant une valeur régionale.

¹ Études précédentes : Commission de la capitale nationale et Harold Kalman, *Gatineau Park, A Management Policy for Historical Resources* (1982); Commission de la capitale nationale et Francine Dubuc, *Gatineau Park : A Management Policy for Historical Resources – Revisions and Modifications* (1984); Commission de la capitale nationale et Shawn Graham, *Methodology Report for Heritage Inventory Update of Gatineau Park* (2007).

1 Contexte

1.1 Portée et objectif

Le parc de la Gatineau est un site unique qui s'étend sur 361 kilomètres carrés. Mettant à profit sa proximité de la capitale, la CCN assure la protection de ce lieu qui met en valeur et permet de faire connaître l'histoire naturelle et culturelle du Canada. Les visiteurs qui s'aventurent au-delà des promenades, des plages et des belvédères sont à même de découvrir des signes tangibles de pages importantes de l'histoire du Canada. Ce legs historique comprend des résidences des fondateurs de la nation, des résidences officielles, des vestiges de la coupe du bois, des signes du courage des premiers colons, l'exploitation continue des ressources naturelles pour soutenir et accroître la richesse d'un vaste pays, sans oublier la géographie historique de la capitale.

Les signes tangibles de l'histoire culturelle sont très variés. On trouvera des traces physiques de délimitation de territoire comme des clôtures, des murs ou des pierres, un patrimoine construit comme des granges et des maisons, des structures comme des ponts et des remises, et des artéfacts comme du matériel agricole, pour ne citer que ceux-là. Il y a aussi des éléments de paysage historiques (p. ex. des traces de plantations et d'anciennes exploitations agricoles), des fondations de bâtiments, des vestiges industriels (p. ex. des mines) ainsi que des chemins et des sentiers récréatifs. Les éléments culturels intangibles (notamment les récits, les chansons, les toponymes et l'esprit des lieux) nous permettent de mieux comprendre la vie, les expériences et les valeurs des gens en découvrant le paysage tel qu'il a été avant et depuis la création du Parc.

Depuis les années 1980, la CCN a recueilli des renseignements sur les lieux, les structures et les objets liés au patrimoine culturel dans le parc de la Gatineau. La plus récente mise à jour de l'inventaire réalisé en 2007 faisait état d'environ 1 700 articles de types, d'ampleur, de complexité et d'importance variés. En outre, l'inventaire compte 148 ressources intangibles comme des anecdotes et des récits liés à la toponymie et aux ressources culturelles du Parc. Les ressources culturelles comptent également 211 sites archéologiques qui témoignent de l'utilisation des sols à des fins agricoles par des communautés autochtones dans le Parc. Les ressources archéologiques ne font cependant pas partie de l'inventaire et s'inscrivent dans un processus distinct (voir l'annexe H).

Le Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau montre la voie à suivre pour veiller à ce que les édifices, les artéfacts, les ruines, les vestiges et les paysages culturels demeurent au cœur de la mission de conservation du Parc et permettent aux visiteurs de découvrir la façon dont l'histoire humaine, conjuguée aux processus naturels, a su créer le paysage et l'identité naturelle du Parc. Le Plan du patrimoine vise à orienter la gestion à long terme du cycle de vie des ressources du Parc et à encadrer d'éventuels partenariats pour l'entretien et l'interprétation des ressources patrimoniales du Parc. Les questions liées à l'archéologie et à la présence autochtone feront l'objet d'un processus parallèle au Plan du patrimoine.

Le Plan du patrimoine comprend cinq (5) sections, la première étant constituée de la présente mise en contexte, de l'énoncé de valeur du patrimoine culturel et des principes directeurs. La section 2 présente le contexte de planification. La méthode d'évaluation du patrimoine culturel, et les résultats pour 50 immeubles et paysages de valeur dans le Parc sont traités dans la section 3. Les recommandations relatives aux mesures visant à protéger la valeur patrimoniale du parc de la Gatineau sont traitées à la section 4. La section 5 expose les conclusions.

1.2 Nature, histoire et valeurs culturelles : les paysages culturels du parc de la Gatineau

L'énoncé de valeur patrimoniale et les principes directeurs de la gestion des ressources culturelles du patrimoine du parc de la Gatineau abordent directement le lien étroit entre la nature et la culture, une des caractéristiques fondamentales du Parc. Le *Plan du patrimoine culturel* traite de ce lien en mettant l'accent sur une approche de paysage culturel pour l'identification, l'évaluation et la conservation des ressources patrimoniales tangibles de tous ordres et de tous types, et sur l'importance de mieux comprendre les qualités écologiques des ressources.

Les paysages culturels ne se limitent pas aux lieux ayant une beauté panoramique ou aux lieux dotés de caractéristiques physiques distinctes qui sont le fruit de l'activité humaine au fil du temps. Ils peuvent comprendre des aires naturelles qui revêtent une importance particulière pour les gens. La CCN définit un paysage culturel comme « un ensemble d'idées et de pratiques inscrites dans un lieu. » On utilise cette définition pour saisir la relation entre les qualités intangibles et tangibles de ces lieux (*Définition et évaluation des paysages culturels à valeur patrimoniale sur les terrains de la CCN*, 2004). L'approche de la CCN à l'égard des paysages culturels correspond aux approches internationales pour les sites du patrimoine mondial qui définissent ces paysages comme « étant le fruit de l'interaction entre l'individu et son environnement. » Cette approche distingue trois grandes catégories de paysages culturels : clairement défini et conçu, évolutif et associatif. De même, au pays, Parcs Canada applique le concept de paysage culturel à l'identification de lieux d'importance nationale et a recours à des stratégies de gestion des ressources culturelles pour les sites naturels et historiques dont il a la garde. L'étendue des paysages culturels est manifeste quand on considère les types de lieux reconnus d'importance historique nationale. Ils comprennent des districts ruraux historiques, des sites archéologiques, des jardins, des domaines, des collectivités planifiées, des modèles de peuplement et des paysages autochtones.

La CCN reconnaît le parc de la Gatineau dans son ensemble comme un paysage culturel qui comprend de plus petits paysages appartenant aux trois catégories précitées, c'est-à-dire clairement défini et conçu, évolutif et associatif. Certains sites importants du Parc, comme la résidence d'été du premier ministre, sont considérés comme clairement définis et conçus. D'autres, comme les nombreuses mines de mica, sont de plus grandes étendues, chevauchant à l'occasion d'autres paysages du Parc et sont considérés comme des paysages évolutifs.

Le recours à une approche de paysage culturel pour l'évaluation et les choix de gestion s'est avéré utile lors de l'élaboration du Plan du patrimoine parce qu'elle aide à comprendre et à évaluer les ressources culturelles mêmes et dans leurs rapports les unes avec les autres.

1.3 Consultation publique

L'élaboration du Plan du patrimoine s'est effectuée principalement en deux phases sur une période de deux ans. La première phase comportait la formulation de l'énoncé de valeur du patrimoine culturel du Parc. Afin d'élaborer cet élément, un comité d'experts a été mis sur pied. Il était composé d'experts et d'intervenants internes et externes en patrimoine et de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et d'administrations municipales, d'experts locaux du domaine du patrimoine, d'historiens, de représentants élus des communautés anishinabées et d'administrations municipales, de même que de membres d'associations de défense du patrimoine (voir l'annexe G : Membres du comité). Le comité d'experts s'est réuni à trois reprises au cours de la durée du projet, et divers membres ont été consultés individuellement lors de l'étape d'élaboration du Plan du patrimoine. De plus, le comité d'experts a rédigé un énoncé de vision du patrimoine pour le parc de la Gatineau qui a facilité l'élaboration de

l'énoncé de valeur du patrimoine culturel. Un comité interne restreint composé d'experts en patrimoine de la CCN agissait à titre de groupe de travail fonctionnel pour le projet.

Du 14 janvier au 19 février 2012, une consultation publique en ligne a été menée pour présenter au public les recommandations proposées. Le questionnaire visait à inviter le public à formuler des opinions sur les ressources sur lesquels ils aimeraient en savoir davantage, et sur les meilleurs moyens de rendre disponible cette information sur ces ressources culturelles. La consultation avait aussi pour but d'enrichir la compréhension des responsables du Parc quant aux ressources culturelles du patrimoine qu'il recèle. Des renseignements généraux étaient accessibles en ligne sous la forme d'une présentation PowerPoint sur l'ébauche du plan et les ressources, de même que le résumé de l'ébauche du Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau, les recommandations issues du Plan ainsi qu'un bref historique du Parc pour fournir une mise en contexte.

Une centaine de personnes ont répondu au questionnaire en ligne. La plupart des répondants vivaient à Ottawa et se considéraient comme des adeptes de sports et de plein air qui se rendaient dans le Parc plus de 21 fois par saison.

Les visiteurs du Parc connaissaient les ressources patrimoniales qu'on trouve dans les zones très fréquentées du Parc comme les ruines Carbide Willson (65 %) et la vallée du ruisseau Meech (63 %), mais disaient souhaiter avoir plus d'information sur ces ressources. Aussi, 72 % des répondants ont dit vouloir plus d'information sur le paysage des sentiers récréatifs du parc de la Gatineau. La majorité des visiteurs (47 %) ont découvert les ressources alors qu'ils participaient à d'autres activités dans le Parc (à l'exception du domaine Mackenzie-King qui est actuellement l'unique ressource à faire l'objet de mesures de marketing). La majorité des répondants souhaiterait avoir accès à plus d'information sur les ressources depuis le site Web (79 %) ou sur des panneaux d'interprétation (73 %).

Deux des principales recommandations du Plan du patrimoine visent à mieux diffuser l'information sur les ressources et à interpréter les ressources du patrimoine du Parc par une planification de l'interprétation. Les commentaires issus de la consultation publique serviront à approfondir la compréhension des ressources patrimoniales du Parc et à étayer la Stratégie d'interprétation du parc de la Gatineau.

Suite à une pause dans le processus, un comité composé d'experts en patrimoine de la CCN et des Amis du parc de la Gatineau a révisé le présent document en 2015 afin d'y inclure les plus récentes informations disponibles et de le faire approuver par le Comité de la haute direction de la CCN.

1.4 Valeur du patrimoine culturel du parc de la Gatineau

Un énoncé de vision pour le patrimoine culturel du parc de la Gatineau a guidé l'élaboration du Plan du patrimoine. Il vise à façonner et à orienter l'avenir du patrimoine culturel du Parc et à communiquer l'importance de ce dernier aux visiteurs. La vision a été formulée en consultation avec le comité d'experts.

Vision du patrimoine culturel du parc de la Gatineau

Le patrimoine culturel du parc de la Gatineau relie les visiteurs aux récits sur les interrelations entre les humains et la nature au fil du temps. Respecté et entretenu pour les générations futures, ce patrimoine permet aux visiteurs de comprendre l'importance du Parc dans la capitale en rendant facilement accessible une partie de la vaste nature sauvage du Canada. Les visiteurs s'inscrivent dans l'histoire du Parc en renouant avec la nature et le passé.

Suivent l'énoncé de valeur du patrimoine culturel, les thèmes du patrimoine culturel et les principes directeurs de la gestion des ressources du patrimoine culturel du parc de la Gatineau. Ces textes ont aussi été rédigés avec la participation du comité externe et d'intervenants internes de la CCN. Ils concordent avec la théorie et la pratique courantes en patrimoine culturel qui mettent l'accent sur le respect des paysages passés, actuels et futurs du parc de la Gatineau, tout en reconnaissant que les perspectives historiques, écologiques, archéologiques et autochtones sont prises en compte pour déterminer les éléments de valeur et ceux qui devraient être protégés.

Énoncé de valeur du patrimoine culturel

Le parc de la Gatineau est le plus important espace vert de la région de la capitale du Canada. Conservé à titre d'exemple de la géomorphologie du Bouclier canadien, il est un des éléments centraux de l'écosystème de la région. Depuis le début des années 1900, la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes uniques est au cœur de la planification du Parc. Les tout premiers plans préconisaient la conservation du Parc et sa protection contre le développement industriel afin d'en faire un lieu récréatif et de contemplation où le public pourrait profiter de son paysage vierge. Son paysage évocateur visible des édifices du Parlement et du cœur de la capitale rappelle les vastes milieux naturels du Canada. Le rôle prépondérant du parc de la Gatineau au cours de plus d'un siècle d'aménagement de la capitale tient à ses paysages spectaculaires, aux liens créés entre les gens et la nature et aux possibilités exceptionnelles d'activités de plein air qu'il offre.

Le parc de la Gatineau est reconnu pour l'association des Premières Nations à son territoire. Pendant plus de 6 000 ans, à partir de l'Archaïque laurentien, le secteur a été habité par des groupes autochtones. Des traces tangibles, aussi bien qu'intangibles comme des légendes et la toponymie, témoignent aujourd'hui de l'historique de la présence et de l'occupation par les autochtones et rappellent cette longue association culturelle.

Les vestiges des activités agricoles, forestières et minières des Euro-Canadiens dans certains secteurs du Parc illustrent bien l'importance des ressources naturelles pour l'économie de la région. Bien que les premiers colons aient aménagé des fermes et espéraient vivre d'agriculture, le sol rocailleux les a incités, pour survivre, à exploiter un grand éventail de ressources, y compris la chasse, la pêche, les forêts et les mines. Les activités industrielles telles que l'exploitation minière et la production de fertilisants ont laissé des traces physiques à plusieurs endroits dans le Parc. La toponymie du parc de la Gatineau témoigne de la période de colonisation et des activités industrielles qui s'y sont produites.

Le parc de la Gatineau a aussi servi de lieu propice à la contemplation pour plusieurs résidents de la capitale, qui ont aménagé des résidences d'été dans les boisés et le long des rivières et des lacs limpides des collines de la Gatineau, et il continue d'être prisé pour cette raison.

L'ancien premier ministre Mackenzie King aimait beaucoup son domaine qui lui servait de refuge loin des pressions de la vie politique et où il pouvait accueillir des visiteurs de partout au pays et dans le monde, et son domaine continue d'être apprécié par les visiteurs canadiens et étrangers. Le parc de la Gatineau sert aussi de cadre à des fonctions officielles du gouvernement fédéral, comme en témoigne la présence de deux résidences officielles, ainsi que d'un centre de conférence du gouvernement qui permet la tenue d'événements d'importance nationale.

De nos jours, le Parc continue d'être un élément essentiel des espaces verts de la région de la capitale nationale, un lieu exceptionnel propice aux activités récréatives qui permet d'entrer en contact avec la nature, situé à proximité d'un important centre urbain. Le paysage naturel unique du Parc est une source d'inspiration pour les adeptes du plein air, les amoureux de la nature et les artistes, en plus de constituer pour plusieurs un havre de paix pour échapper à la vie urbaine.

Thèmes du patrimoine culturel

Le parc de la Gatineau est associé à un large éventail de valeurs culturelles, depuis la présence autochtone il y a plus de 6 000 ans jusqu'à aujourd'hui en tant que parc de conservation de la capitale du Canada. Bon nombre des valeurs culturelles du parc de la Gatineau sont liées à des lieux et à des ressources culturelles se trouvant à l'extérieur des limites du Parc. Ces valeurs culturelles ont été organisées en cinq thèmes.

1. Parc de conservation de la capitale du Canada. La jouissance de milieux naturels et la préservation du paysage emblématique des collines de la Gatineau, en tant que partie intégrante de la capitale, ont été à l'origine des plans du Parc depuis le début des années 1900. La conservation du patrimoine culturel est au cœur de la vision du parc de la Gatineau et essentiel à son rôle dans la capitale.

Messages

- On trouve dans le parc de la Gatineau des ressources du patrimoine culturel liées à la capitale, dont le domaine Mackenzie-King qu'aimait tant le premier ministre canadien ayant les plus longs états de service.
- Le parc de la Gatineau a été créé dans le cadre d'un mouvement national qui a débuté à la fin des années 1800 et qui visait à doter le pays de parcs naturels. La mise en réserve de larges espaces de forêts était motivée par l'émergence de l'idéal romantique du respect et de l'esthétique de la nature, pierres angulaires de l'identité canadienne.
- À l'époque de la création du Parc, la conservation des aires naturelles était liée au plaisir qu'on pouvait retirer de la contemplation et de la pratique d'activités récréatives en plein air, et par égard pour la nature elle-même.
- Les résidents des quartiers avoisinants se sont de longue date engagés dans l'intendance du Parc et continuent de jouer un rôle actif dans sa conservation et son interprétation.
- Le parc de la Gatineau est un endroit privilégié où mener des recherches scientifiques en raison de ses ressources naturelles et culturelles et de sa proximité de la capitale.
- Le Parc occupe une place importante dans les plans pour la capitale basés sur le mouvement *City Beautiful*. Il constitue un vaste espace naturel près du cœur de la capitale qui contribue à améliorer les conditions sociales en offrant l'accès à des activités récréatives dans un milieu naturel.
- Le paysage emblématique des collines de la Gatineau avec ses forêts qui s'étendent à l'horizon évoque les vastes étendues sauvages du Canada visibles depuis le cœur de la capitale.
- La décision de créer un « parc pour la capitale » a influé sur son développement. Le lien entre le cœur de la capitale et le Parc, une priorité depuis les tout premiers plans, se traduit par une « coulée de verdure » de grands espaces qui se prolongent en zones urbaines et par des promenades qui en facilite l'accès pour les visiteurs tout en offrant une route panoramique. Depuis les belvédères du Parc, on perçoit le cœur de la capitale et de ses environs ce qui donne une vue panoramique de ces importants paysages culturels.
- Depuis sa création, le parc de la Gatineau est perçu comme un lieu privilégié pour présenter aux visiteurs d'ailleurs au Canada ou du monde les paysages, l'histoire et les possibilités d'activités récréatives que la capitale a à offrir.
- Le parc de la Gatineau joue un rôle de premier plan dans la création et le maintien d'une capitale qui symbolise le Canada avec ses vastes forêts et ses lacs ainsi que ses liens étroits avec d'importants acteurs de l'histoire du pays.
- Les paysages du parc de la Gatineau inspirent les adeptes de plein air, les amateurs de la nature et les artistes.

2. Expérience récréative exceptionnelle. Les possibilités récréatives exceptionnelles offertes par le territoire du parc de la Gatineau ont donné l'élan nécessaire à la création de ce dernier, lequel continue d'être une destination récréative de choix pour les résidents de la capitale et pour les visiteurs. Grâce aux activités récréatives, les visiteurs entrent en relation avec la nature et le patrimoine culturel du Parc.

Messages

- Le parc de la Gatineau constitue depuis longtemps une destination récréative de choix pour les résidents et les visiteurs de la capitale qui souhaitent pratiquer des activités physiques et culturelles en plein air en toutes saisons.
- Grâce aux activités du Club de ski Ottawa, le Parc est devenu un des principaux lieux dans la région où pratiquer le ski récréatif. À l'époque, un certain nombre des sentiers du Parc ont été balisés et baptisés de noms colorés évocateurs des expériences des skieurs.
- Les tendances dans les domaines des loisirs et des vacances ont eu des répercussions sur ce territoire et ont modelé l'aménagement, la conception et l'utilisation du Parc.
- Les personnes qui visitent le Parc peuvent s'adonner à diverses activités, de la contemplation paisible à l'exploration de l'arrière-pays.
- La présence de cette zone consacrée aux loisirs influe sur la vie de nombreux résidents de la capitale et les amène à fréquenter le Parc.
- Le Parc est très prisé par les athlètes qui y trouvent un endroit pour s'entraîner à certains sports de compétition.

3. Retraite en pleine nature. Les collines de la Gatineau ont longtemps été un refuge paisible pour de nombreux résidents de la capitale, dont certaines personnalités publiques. Aujourd'hui, le Parc compte deux résidences officielles, un centre de conférences du gouvernement et plusieurs endroits paisibles accessibles à tous.

Messages

- Pour de nombreux résidents de la capitale, le parc de la Gatineau est à la fois une retraite en pleine nature et un endroit où socialiser.
- Depuis la fin des années 1800, des villégiateurs en quête d'un retour à la nature ont implanté des collectivités sur les rives des lacs du Parc. Parmi ces propriétaires de chalets, on comptait des personnalités des milieux politique, économique, scientifique, administratif et culturel de la capitale.
- La tranquillité du milieu naturel contrastait nettement avec le bruit et la foule de la ville et rehaussait l'idéal romantique de la nature comme refuge et endroit pour se ressourcer.
- William Lyon Mackenzie King faisait partie des résidents influents de la capitale qui se sont engagés dans des initiatives ayant mené à la création du Parc. Il chérissait son domaine où il était à l'abri des pressions de la vie politique et, à son décès, il l'a légué au peuple canadien.
- En raison de sa proximité de la capitale conjuguée à sa beauté et à son cachet retiré, le parc de la Gatineau sert de cadre à des fonctions gouvernementales officielles, un rôle qu'il joue depuis l'époque de Mackenzie King.
- Il reste des collectivités de résidents dans le Parc, certains de ceux-ci habitant dans des résidences privées et d'autres dans des résidences et des chalets appartenant à la CCN, mais la tendance à long terme pointe vers le transfert de ces propriétés à l'État.
- Pour certains visiteurs et résidents, le parc de la Gatineau évoque un pan de l'histoire de leur famille qui remonte aux premiers villégiateurs.

4. Présence autochtone. Le territoire qui constitue aujourd’hui le parc de la Gatineau porte des traces de la présence autochtone à travers les millénaires, et il présente toujours une grande importance pour les communautés anishinabées.

Messages

- Les peuples désignés en archéologie comme appartenant à la tradition de l’Archaïque laurentien habitaient la région il y a plus de 6 000 ans. D’autres groupes préeuropéens de la période du Sylvicole leur ont succédé.
- À l’arrivée des Européens, les Anishinabeg habitaient la région et, bien qu’ils aient été par la suite déplacés, ils continuent de vivre à proximité du Parc et de l’utiliser.
- D’autres travaux de recherche doivent être menés, de concert avec les communautés anishinabées, afin de recueillir des renseignements sur l’histoire et les valeurs autochtones associées à ces terres : utilisations traditionnelles des terres, utilisations récentes des terres, utilisation des plantes médicinales et cultures matérielles, lieux importants, lieux sacrés, mythes, légendes, etc.

5. Exploitation des ressources naturelles. Bon nombre de ressources culturelles du Parc sont liées aux pionniers euro-canadiens qui ont établi des fermes et mené d’autres activités économiques à petite échelle dans le Parc, ainsi qu’à des activités industrielles à l’intérieur des limites du Parc.

Messages

- Le territoire qui constitue actuellement le parc de la Gatineau a été l’un de premiers où se sont installés des Euro-Canadiens en région montagneuse dans le Bouclier canadien. Ces pionniers ont su tirer profit des ressources naturelles présentes dans les collines de la Gatineau en pratiquant la chasse et la pêche, en s’adonnant à l’agriculture, en exploitant les ressources forestières et minières et en accueillant des touristes.
- S’ajoutent aux structures, aux artefacts et aux lieux, bon nombre de toponymes qui témoignent de la présence des pionniers euro-canadiens apparentés aux familles des quartiers environnants.
- Les ressources naturelles du parc de la Gatineau étaient réputées pour leur potentiel industriel et économique. Le parc de la Gatineau évoque des liens avec l’histoire des familles des pionniers euro-canadiens et aux industriels des décennies passées.

1.5 Principes directeurs de la gestion des ressources culturelles du patrimoine dans le parc de la Gatineau

Les principes directeurs décrivent l’approche retenue par la CCN pour la gestion des ressources culturelles du parc de la Gatineau. Ces principes sont basés sur les principes de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada contenus dans sa *Politique sur la gestion des ressources culturelles (2013)*. L’adhésion aux principes directeurs en matière de compréhension de la valeur patrimoniale, de conservation durable et de recherche d’avantages pour les Canadiens, aidera la CCN à réaliser sa vision du patrimoine culturel du parc de la Gatineau.

1. Principe de compréhension de la valeur patrimoniale

Dans ce plan, on appelle ressources culturelles les ressources qui ont une **valeur patrimoniale**. Dans sa planification et dans sa gestion des ressources culturelles du parc de la Gatineau, la CCN se fondera sur la compréhension de la valeur patrimoniale de ces ressources prises dans leur contexte. La CCN accordera la priorité aux ressources culturelles d’importance nationale et pour la capitale, tout en travaillant avec des partenaires pour conserver les ressources culturelles d’importance régionale et pour intégrer dans son interprétation du Parc des messages liés aux valeurs culturelles régionales.

La CCN interprétera le passé avec intégrité, d'une manière qui reflétera le plus fidèlement possible la diversité et la complexité des aspects de l'histoire humaine représentés dans le Parc, y compris la présentation de théories contemporaines divergentes, de perspectives inspirées du savoir traditionnel anishinabé et de points de vue plus récents.

Dans sa gestion des ressources culturelles, la CCN **respectera** les caractéristiques distinctives qui confèrent à une ressource culturelle son aspect historique. Les utilisations des ressources culturelles respecteront leur caractère historique et seront compatibles avec celui-ci. Cette approche s'appliquera aux paysages et aux structures, à l'exposition et à l'utilisation d'artéfacts, ainsi qu'aux activités publiques entourant les ressources culturelles.

2. Principe de conservation durable

Dans la planification et la gestion de ses ressources culturelles et dans les soins qu'elle leur apportera, la CCN accordera une importance particulière à la gestion intégrée et au travail d'équipe interdisciplinaire.

La CCN veillera à ce que ses interventions sur des ressources d'importance patrimoniale soient précédées de recherches afin de pouvoir développer une compréhension globale des ressources et des valeurs qui leur sont associées. Le but est d'assurer la conservation à long terme des ressources culturelles, en se fondant sur des normes de conservation reconnues.

La CCN fera preuve de leadership et collaborera, dans le cadre de partenariats, avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations régionales et locales, les Anishinabeg et d'autres groupes d'intérêt au service du parc de la Gatineau et de la capitale du Canada.

Dans ses activités de gestion du Parc (recherche, conservation, financement, etc.), la CCN veillera à ce que l'entretien et la gestion des ressources culturelles soient intégrés aux priorités du Parc.

3. Principe de recherche d'avantages pour les Canadiens

La CCN sera **fiduciaire** des ressources culturelles d'importance patrimoniale, y compris des ressources culturelles intangibles, pour que les générations présentes et futures puissent en profiter.

L'**intérêt public** des ressources culturelles importantes sera maintenu par la protection et l'interprétation de ces ressources en faisant mieux connaître et comprendre auprès du public l'histoire, l'évolution et le rôle joué par le parc de la Gatineau au sein de la capitale.

La CCN encouragera **la participation et la collaboration du public** dans la protection et l'interprétation des ressources culturelles du parc de la Gatineau.

2 Contexte de la planification

2.1 Plan de la capitale du Canada

Le cadre de planification du parc de la Gatineau est bien établi. Les activités et les plans de la CCN sont chapeautés par un plan d'ensemble de l'utilisation des sols et de la programmation intitulé *Plan de la capitale du Canada* (1999) et par la *Loi sur la capitale nationale* (1988).

Le *Plan de la capitale du Canada* énonce trois buts principaux pour la CCN :

- **Créer un lieu de rencontre** — faire de la capitale un lieu de rencontre des Canadiens et appuyer leur participation active à l'évolution de leur capitale.
- **Communiquer le Canada aux Canadiens** — utiliser la capitale pour transmettre aux Canadiens des connaissances sur leur pays, et pour contribuer au développement et à la mise en évidence de l'identité nationale.
- **Préserver et conserver la capitale** — sauvegarder le patrimoine culturel, les installations et le cadre naturel de la capitale pour les générations futures.

En ce qui a trait au parc de la Gatineau, le *Plan de la capitale du Canada* définit l'interprétation comme étant prioritaire pour les activités culturelles patrimoniales.

Les qualités naturelles du parc de la Gatineau en tant qu'élément représentatif du Bouclier canadien et de la composante sauvage de notre patrimoine seront protégées. On verra à ce que des activités récréatives, des programmes d'interprétation portant sur la conservation et les sites historiques, des activités commerciales et des événements compatibles avec la préservation du Parc en favorisent l'utilisation sans porter atteinte à sa beauté naturelle.

Cadre de planification de la capitale

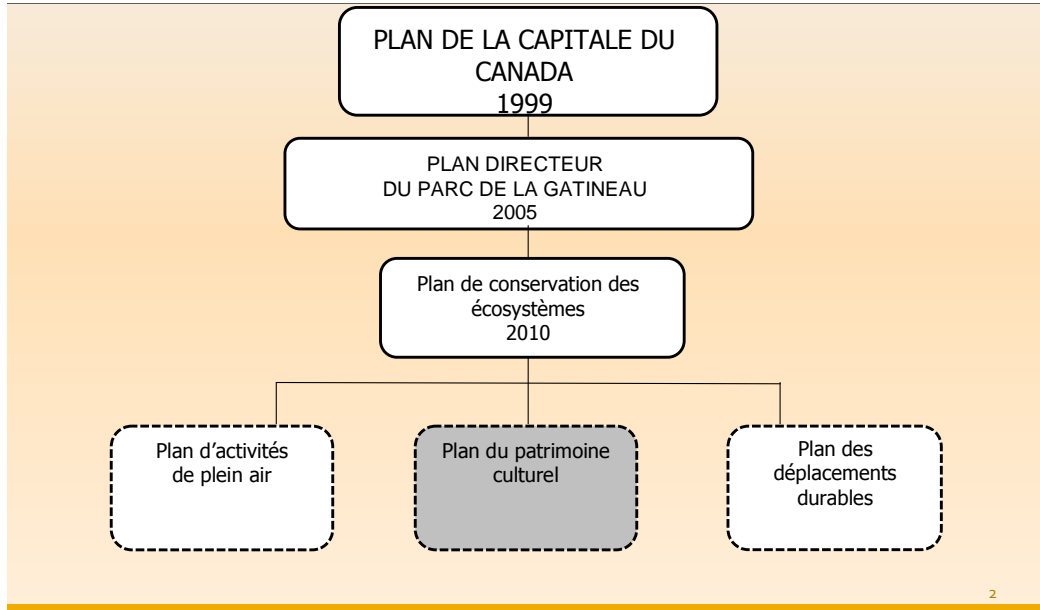


Figure 1 : Planification du parc de la Gatineau

2.2 Plan directeur du parc de la Gatineau

Le *Plan directeur du parc de la Gatineau*, qui a reçu en 2005 l’approbation fédérale d’utilisation du sol, propose une vision basée sur six objectifs :

- La conservation des écosystèmes et des milieux naturels significatifs
- Une expérience récréative respectueuse
- Le « parc de conservation de la capitale »
- La mise en valeur des ressources patrimoniales liées à la capitale
- Un engagement canadien de préservation de l’environnement
- Une gestion orientée vers la conservation

Le *Plan* énonce diverses mesures permettant à la CCN de s’acquitter pleinement de sa mission en ce qui a trait au Parc, c’est-à-dire « accueillir les Canadiens et les visiteurs afin de leur permettre de découvrir le milieu naturel canadien, de visiter des sites témoignant de l’histoire du pays et de pratiquer des activités récréatives de plein air ». Il décrit la nécessité de valoriser « les paysages culturels, les ressources archéologiques, le bâti patrimonial et les autres ressources patrimoniales » et de « permettre l’interprétation de l’histoire régionale et nationale » à l’aide de plans de services aux visiteurs, d’interprétation et de conservation du patrimoine culturel.

Trois autres documents traitent des objectifs de conservation du patrimoine dans le parc de la Gatineau.

- *Lignes directrices de gestion et d'entretien du Domaine Mackenzie-King en qualité de paysage culturel* (2014)
- *La vallée du ruisseau Meech : Concept d'aménagement – Projet conjoint de planification* (1998)
- *Réseau de sentiers de la région de la capitale du Canada – Plan stratégique de 2006*

2.3 Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau

Le Plan du patrimoine et les études qui ont servi à son élaboration s'inscrivent dans les efforts soutenus déployés par la CCN pour protéger les ressources du patrimoine culturel, à commencer par un projet réalisé en 1982 pour établir une politique de gestion des « ressources historiques » du Parc (Kalman, 1982; Dubuc, 1984; Graham, 2007).

Ce qui suit est un résumé des étapes de l'élaboration du Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau en 2010-2012 pour respecter les exigences énoncées dans le *Plan directeur du parc de la Gatineau*.

Phase 1 - Élaboration de l'énoncé de valeur du patrimoine culturel, et cadre thématique, mars 2011

- Examen de l'histoire du Canada et de sa capitale par rapport aux ressources et aux thèmes culturels présents dans le Parc ou s'y rapportant.
- Rédaction de la vision du patrimoine culturel du parc de la Gatineau.
- Élaboration d'un énoncé des valeurs culturelles du parc de la Gatineau et de principes directeurs.
- Élaboration d'un cadre thématique pour l'interprétation et les évaluations en matière de patrimoine culturel.
- Intégration des commentaires du personnel, des experts-conseils et du comité d'experts externes.

Phase 2- Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau

- Mise au point de la stratégie et des critères d'évaluation des ressources du patrimoine culturel du parc de la Gatineau.
- Examen et regroupement en catégories des ressources culturelles du patrimoine inscrites dans l'inventaire. Ont fait l'objet d'une évaluation une centaine de ressources, allant de constructions simples, comme la grange Brigham-Chamberlin, à des complexes plus grands, comme le moulin de Wakefield.
- Présentation et examen des critères et des résultats d'évaluation avec le comité d'experts externes.
- Consultation publique en ligne.
- Rédaction de la version finale du Plan du patrimoine.

3 Évaluation de la valeur des ressources du patrimoine culturel dans le parc de la Gatineau

3.1 Contexte

Tous les documents de planification (y compris le *Plan directeur du parc de la Gatineau* et les plans de secteurs) respectent les principes et les concepts du *Plan de la capitale du Canada*. Tous précisent que la CCN protégera les ressources du patrimoine culturel d'importance « nationale » ou « pour la capitale », mais que la priorité absolue est la protection des caractéristiques naturelles du Parc. C'est pourquoi toutes les ressources naturelles dont on estime qu'elles contribuent à l'intégrité écologique du Parc font l'objet d'une protection. Il faut par contre évaluer les ressources culturelles afin de déterminer si leur degré d'importance mérite qu'une approche de conservation du patrimoine soit appliquée. Par exemple, le domaine Mackenzie-King est déjà reconnu comme un lieu historique dont la gestion doit avant tout tenir compte de la conservation du patrimoine culturel.

Processus d'évaluation type

Voici les étapes habituelles d'évaluation et de gestion des ressources patrimoniales tangibles.

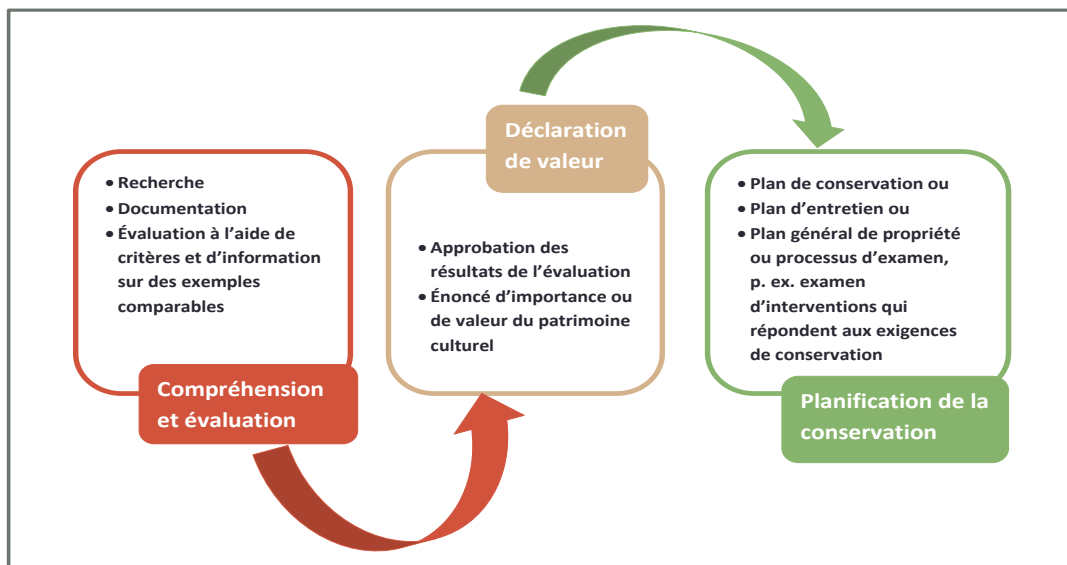


Figure 2 : Processus type de compréhension, d'évaluation, de documentation et de planification de la conservation des ressources patrimoniales.

Première étape : Compréhension et évaluation

Pour évaluer des ressources patrimoniales, on doit disposer de suffisamment de renseignements sur leur histoire, leur contexte historique, leur description physique, leur conception et les limites de la surface occupée, ainsi que de documents visuels et de toute autre information jugée pertinente pour comprendre la valeur patrimoniale de la ressource. Il importe aussi d'avoir de l'information sur des

ressources comparables pour saisir l'importance relative et les qualités intrinsèques de la ressource, de même que de l'information pouvant servir à la planification de la conservation. Lorsque suffisamment de renseignements ont été recueillis, les ressources sont évaluées en fonction de critères donnés et en comparaison avec d'autres ressources semblables.

Deuxième étape : Déclaration de valeur

Les résultats de l'évaluation effectuée lors de la première étape sont approuvés par un comité, et un énoncé d'importance ou de valeur du patrimoine culturel est alors produit sur la base du processus d'évaluation et de l'information recueillie sur les ressources.

Objectif de l'énoncé d'importance

Une déclaration officielle ou formelle d'intérêt public concernant un bien patrimonial est le fondement d'une approche de conservation du patrimoine axée sur la valeur. Au niveau municipal, la déclaration prend souvent la forme d'un règlement habituellement assorti d'un énoncé d'importance. Parcs Canada utilise des énoncés d'importance, des énoncés de valeur patrimoniale, des énoncés d'intégrité commémorative et d'autres types de documents dans le cadre de procédures et de programmes approuvés pour informer le public au sujet des ressources que le Ministère entend gérer dans une approche de conservation.

Un énoncé d'importance comporte habituellement trois parties : une description de la ressource; une liste des valeurs patrimoniales; une liste des éléments physiques, aussi appelés éléments caractéristiques, qui reflètent les valeurs et qui devraient être protégés. Dans le cas des paysages culturels, l'énoncé d'importance devrait être accompagné d'un plan ou d'une carte qui illustre les limites et les rapports entre les éléments qui composent le paysage.

Limites et éléments

Bien que le Plan du patrimoine classe les ressources en catégories selon leur degré d'importance et leur association à des thèmes historiques pertinents pour le Parc, il faudra de plus confirmer l'envergure physique des éléments à conserver pour protéger leur valeur. La liste des ressources qui figure dans le Plan du patrimoine sert de « déclaration » de ce que la CCN estime être des ressources de valeur patrimoniale. L'énoncé d'importance explique « le quoi et le pourquoi ».

Troisième étape : Planification de la conservation

La planification de la conservation et de l'entretien s'effectuera en fonction de la priorité accordée à la ressource (nationale, pour la capitale ou régionale; A, B ou C dans l'une ou l'autre de ces catégories). À des fins de planification du parc de la Gatineau, certaines ressources pourraient être désignées comme étant à conserver ou à entretenir dans le cadre d'un seul plan compte tenu de leur proximité l'une de l'autre, de leur niveau de priorité équivalent ou de la similarité de leurs caractéristiques physiques. La planification de la conservation de ressources d'importance régionale peut se faire en collaboration avec des instances régionales comme des municipalités ou des groupes de protection du patrimoine.

Ressources du parc de la Gatineau dont la valeur patrimoniale a déjà été définie

Les ressources suivantes se trouvant dans le parc de la Gatineau se sont déjà vues attribuer une valeur patrimoniale par des organismes fédéraux. Chacune d'elles a son propre énoncé d'importance ou, dans le cas du paysage culturel du domaine Mackenzie-King, l'équivalent d'un énoncé d'intégrité commémorative. Le Plan du patrimoine respecte l'ensemble des valeurs patrimoniales attribuées par des organismes fédéraux.

Édifices fédéraux à valeur patrimoniale

À la suite d'une évaluation menée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, en vertu de la Politique sur la gestion des biens immobiliers du gouvernement fédéral, il a été déterminé que les édifices suivants sont de valeur patrimoniale.

Secteur du Croissant – Sentier n° 50

Relais Herridge Reconnu, 2007

Lac Mousseau (anciennement lac Harrington)

Résidence d'été du premier ministre Reconnue, 1986

Domaine Mackenzie-King / Kingswood

Chalet des invités Reconnu, 1984

Chalet principal Reconnu, 1984

Dépendances des domestiques Reconnues, 1984

Domaine Mackenzie-King / La Ferme

Maison de ferme Reconnue, 1984

Garage Reconnu, 1984

Domaine Mackenzie-King / Moorside

Garage Reconnu, 1984

Chalet principal Reconnu, 1984

Forge Reconnu, 1984

Atelier de bois et d'outils Reconnu, 1984

Lac Meech (maison O'Brien)

Maison O'Brien (Kincora Lodge) Reconnue, 1984

Domaine Willson / Lac Meech

Chapelle Classée, 1985

Garage / Maison du concierge Classé, 1985

Étable / Remise Classée, 1985

Hangar à bois Classé, 1985

Maison Willson Classée, 1985

Wakefield

Moulin à grain Reconnu, 1985

Maison MacLaren Reconnue, 1985

Résidence [maison Miller] Reconnue, 2009

Gatineau

Maison Strutt¹ Reconnue, 2009

Lieux historiques nationaux du Canada

Le lieu historique national du Canada de la Première-Station-Géodésique est la seule ressource du parc de la Gatineau qui a été désignée d'importance historique nationale. Le lieu est sur un terrain d'une superficie de 2,3 mètres carrés. Il est marqué par une cheville d'arpentage en cuivre, d'un cairn et d'une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Valeurs culturelles patrimoniales du domaine Mackenzie-King

La *Stratégie de gestion pour la conservation du paysage culturel du domaine Mackenzie-King* comprend un énoncé d'importance et une section concernant l'intégrité commémorative qui présente l'importance du domaine et fournit une liste détaillée des ressources qui devraient être protégées.

3.2 Types de ressources

Le Plan du patrimoine est axé sur les ressources tangibles qui relèvent en tout ou en partie de la CCN. L'inventaire des ressources patrimoniales tangibles de la CCN comprend par exemple des édifices, des vestiges, des artefacts et des paysages. Les ressources intangibles et le savoir, comme les chansons et les récits, ne relèvent pas de la CCN, bien qu'ils aient de la valeur pour l'interprétation. Les noms de lieux se trouvant à l'intérieur du Parc, ou dont une partie est située à l'intérieur du Parc, sont des exemples de ressources patrimoniales intangibles que la CCN peut utiliser aux fins d'interprétation ou par d'autres moyens. Bien que le Plan du patrimoine ne porte pas sur l'évaluation des noms de lieux, les stratégies d'interprétation et de communication offrent à la CCN et aux groupes communautaires l'occasion de les utiliser pour sensibiliser les visiteurs à l'histoire du Parc et à leur communiquer l'esprit des lieux qu'ils visitent. Le partenariat avec les Anishinabeg permettra de mieux comprendre l'histoire de la dénomination autochtone de lieux à l'intérieur du Parc.

Les ressources physiques examinées comprenaient des édifices, des structures, des paysages et de grands artefacts (comme de la machinerie agricole) qui figuraient dans un inventaire préliminaire d'environ 1 700 ressources tangibles, y compris des édifices fédéraux à valeur patrimoniale et un lieu historique national du Canada. La CCN a déterminé qu'il fallait resserrer le processus d'évaluation et le délai pour le réaliser. Des documents existants et des visites de lieux ont permis aux experts-conseils et au personnel de la CCN de comprendre suffisamment les ressources et les exemples comparables pour établir la notation.

Dès le départ, la CCN a prôné une approche de paysage culturel selon laquelle les ressources ayant des éléments historiques et fonctionnels communs ont été regroupées et évaluées à titre de paysage. La liste finale des ressources recensées comprend 50 sites allant de petits paysages comme la grange Brigham-Chamberlin à des paysages culturels complexes associés à un thème (extraction du mica) ou des lieux historiques (paysage du moulin de Wakefield).

Les experts-conseils, en collaboration avec des membres du personnel de la CCN, ont appliqué des critères (décrits plus bas) à l'analyse des qualités intrinsèques et relatives des ressources. Les rapports existants cités dans la bibliographie ont servi de documents d'information auxquels se sont ajoutés les renseignements fournis verbalement par le personnel de la CCN. Des recherches plus poussées seront nécessaires pour évaluer l'importance, déterminer les limites et cerner les éléments caractéristiques à protéger (à titre d'exemple, Parcs Canada prévoit dix jours pour l'étude d'édifices fédéraux patrimoniaux). Le ministère de la Culture et des Communications tient le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, une base de données interrogeable qui s'avère très utile pour trouver des exemples de ressources comparables à celles trouvées dans le parc de la Gatineau. Un équivalent, la base de données fédérale interrogeable, se trouve à l'adresse suivante : <http://www.historicplaces.ca/fr>. Les services du patrimoine des municipalités de l'Outaouais devraient aussi être consultés pour obtenir des

renseignements ou se faire suggérer des partenaires qui pourraient aider en fournissant d'autres renseignements sur les ressources.

À des fins d'évaluation, il a été utile de regrouper les ressources présentes dans le Parc en fonction des grandes catégories auxquelles elles appartiennent, à savoir : paysages culturels; édifices; structures et vestiges; éléments archéologiques; artéfacts et objets; ressources intangibles.

Paysages culturels

Un paysage culturel se définit comme une étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale, et ayant été reconnue officiellement pour sa valeur patrimoniale. Les paysages culturels sont souvent des entités dynamiques vivantes qui changent sans cesse en raison des processus naturels et sociaux, économiques et culturels influencés par les humains. (*Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, 2^e édition, Parcs Canada, 2011, section 4.1, en ligne à <http://www.historicplaces.ca/fr>).

Avec cette définition, on peut considérer que l'ensemble du parc de la Gatineau est un paysage culturel. Le Parc comporte toutefois des paysages culturels clairement définissables de taille plus restreinte visés par l'évaluation dont il est question ici. Pour la détermination des paysages culturels dans le Parc, nous cherchons des étendues géographiques qui ont une valeur culturelle et qui contiennent un ensemble ou une grappe de ressources qui évoquent une activité ou un thème commun. Il peut aussi y avoir des grappes de ressources se trouvant à proximité les unes des autres, qui ne sont pas associées à une activité ou à un thème, mais qui ont évolué de telle sorte à avoir une signification lorsqu'on les met en relation les unes avec les autres. De telles étendues géographiques ont une signification dans leur contexte, en partie en raison de la présence de limites clairement définies, comme des clôtures ou des lisières de forêts.

Selon les définitions de l'UNESCO (voir le glossaire), les paysages culturels peuvent se classer en trois catégories : clairement définis/conçus par l'homme, essentiellement évolutifs (paysage relique ou vivant) et associatifs. On trouve ces trois types de paysages culturels dans le parc de la Gatineau, et il importe de les évaluer en fonction de l'énoncé de valeur du patrimoine culturel et de leurs attributs.

Parmi les paysages culturels que l'on trouve dans le Parc, mentionnons les anciennes fermes (évolutifs), les propriétés de loisirs comme le domaine Mackenzie-King (définis/conçus) ou les belvédères (associatifs).

Édifices, structures et vestiges

On trouve dans le Parc divers types de structures et de débris de structures. Certains des débris peuvent être associés au thème de l'archéologie. Plusieurs édifices intacts ont fait l'objet d'une évaluation par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). La politique du Conseil du Trésor sur les biens immobiliers exige que les édifices du parc immobilier fédéral construits il y a plus de 40 ans soient évalués pour déterminer leur importance historique éventuelle. On détermine l'importance en fonction de l'historique, de la conception et de la valeur environnementale, et la décision est basée sur une évaluation cotée. Les édifices sont alors désignés « classés » (donc sujets à un processus plus rigoureux d'approbation d'intervention au niveau fédéral) ou « reconnus » (permettant aux gestionnaires du lieu ou de la ressource une intervention après consultation avec des professionnels de la conservation) ou ils sont « non désignés ». Il importe cependant de comprendre que l'évaluation du BEEFP consiste en un examen d'un édifice dans le contexte national. Ainsi, le fait qu'un édifice soit « non désigné » ne signifie pas qu'il n'a aucune valeur significative dans le contexte du parc de la Gatineau. De même, des

ressources du parc de la Gatineau « reconnues » dans un contexte fédéral pourraient être « d'importance pour la capitale ». Cette évaluation permettra d'examiner chaque édifice, quelle que soit sa désignation par le BBBFP, à la lumière des valeurs déterminées pour le parc de la Gatineau.

Les édifices, structures et vestiges comprennent entre autres les chalets, les maisons de fermes et les granges (édifices), les travaux de génie civil (structures) et les fondations d'édifices comme celles se trouvant près du moulin de Wakefield (vestiges).

Artéfacts

En général, les artéfacts sont des biens meubles. Ils sont soit des objets fabriqués par les humains, soit des artéfacts naturels modifiés ou auxquels les humains ont donné une signification. On peut également les évaluer en fonction de l'énoncé de valeur culturelle du parc de la Gatineau ou de leurs attributs. On peut trouver dans le Parc des artéfacts de diverses natures, dont souvent certains dans leur contexte original. D'autres ont été retirés de leur lieu d'origine (comme les artéfacts exposés), mais ils ont néanmoins une valeur. Des documents comme des livres, des photographies ou des documents d'archives sont des artéfacts de valeur seulement si à titre d'objets tangibles ils ont un lien direct avec le parc de la Gatineau. S'ils ne sont utiles que pour l'information qu'ils contiennent, ils ne sont pas reconnus comme des ressources culturelles qui doivent être évaluées.

La machinerie agricole se trouvant toujours sur le terrain d'une ferme est un exemple d'artéfact.

Ressources intangibles

On peut inclure dans la catégorie des ressources patrimoniales intangibles des chansons, des airs de violon, des poèmes, des traditions orales et des activités populaires comme le ski. Ces ressources nous permettent de mieux connaître et comprendre le parc de la Gatineau. Des personnalités, des événements, des organisations, des mouvements sociaux et des valeurs spirituelles et autres éléments semblables sont des liens historiques qui font partie de l'évaluation en raison de leur importance historique (voir plus bas). Ce ne sont pas des ressources culturelles intangibles et elles peuvent être retirées de l'inventaire révisé, bien qu'elles aient une valeur aux fins de planification des activités d'interprétation.

Catégories particulières de ressources

Toponymes

Les noms de lieux (toponymes) se situent entre le patrimoine tangible et le patrimoine intangible. Ce sont les noms attribués officiellement ou par l'usage à des espaces géographiques et à des voies de circulation, et aussi la connaissance de l'origine de ces noms. La CCN n'a pas encore établi de processus pour les toponymes associés aux lieux dont elle est responsable. Elle se conforme aux normes de dénomination provinciales et municipales pour l'attribution de noms de routes, et s'il y a lieu aux lignes directrices fédérales pour les noms d'édifices.

Deux documents et lignes directrices seront d'une grande importance pour déterminer quelles entités nommer et quels noms attribuer à l'intérieur du parc de la Gatineau :

- *Principes et directives pour la dénomination des lieux 2011*, de la Commission de toponymie du Canada;

- la section *Normes et procédures* du site de la Commission de toponymie Québec, à l'adresse www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/.

Les deux premiers principes de dénomination de lieux au Canada, tels qu'énoncés dans le document de la Commission de toponymie du Canada, s'appliquent tout particulièrement lorsqu'on détermine la valeur d'anciens toponymes, de toponymes actuels et de ceux qui pourraient être attribués dans le Parc :

- Sont reconnus tous les noms de municipalités, de circonscriptions territoriales, de réserves, de parcs et ceux de toutes les autres entités juridiques établies par le gouvernement compétent ou à la suite d'une loi adoptée par ce même gouvernement.
- Il faut accorder la priorité aux toponymes qui sont depuis longtemps implantés dans l'usage régional. Ce principe doit prévaloir à moins de bonnes raisons contraires.

Les recherches effectuées lors de l'élaboration du Plan du patrimoine se sont limitées à un examen des cartes des sentiers dans la collection du Musée canadien du ski. Il faudrait approfondir les recherches pour trouver d'autres toponymes utilisés dans la région à diverses époques, par divers groupes, y compris les noms connus des Anishinabeg, et recevoir des opinions de spécialistes sur les noms de lieux utilisés localement.

Repères commémoratifs

La CCN a élaboré un document, *Monuments commémoratifs de la capitale du Canada : Programmes et politiques détaillés*, pour planifier et gérer sur ses terrains les monuments et autres repères commémoratifs soulignant des événements, des idées et des personnalités. La politique s'inscrit dans le mandat de la CCN qui vise à servir tous les Canadiens, à protéger les valeurs nationales dans la capitale, ainsi qu'à embellir la capitale et en faire un lieu empreint de signification pour les Canadiens.

Quatre monuments ont été classés dans la catégorie des ressources du patrimoine culturel, soit le cairn en mémoire de C.E. Mortureux, la plaque commémorative Moffatt, la plaque commémorative Benedict et le cairn de la Première-Station-Géodésique sur le mont King. Chacun de ces repères commémoratifs a une histoire qui lui est propre et qui a été prise en compte dans l'évaluation patrimoniale des ressources comme objets physiques faisant partie du paysage du parc de la Gatineau.

Cimetière Baldwin

Le seul cimetière se trouvant dans les limites du Parc est le cimetière Baldwin situé dans la vallée du ruisseau Meech qui s'est vu attribuer le statut « classe A – cote régionale ». Un plan d'entretien est nécessaire, établi en consultation avec les familles des personnes qui y sont inhumées, et conforme aux exigences provinciales pour les cimetières. Les sociétés locales d'histoire pourraient aussi manifester un certain intérêt pour le lieu.

3.3 Critères d'évaluation

L'identification des ressources culturelles et la détermination de leur valeur permettent de prendre des décisions éclairées sur leur conservation, leur présentation publique et d'autres décisions nécessaires relatives à la gestion du Parc.

La méthode retenue est une approche de conservation du patrimoine basée sur la valeur, une approche bien établie inspirée de pratiques nationales et internationales adaptée au caractère unique du parc de la Gatineau et au mandat de la CCN à l'égard de celui-ci. Les documents de référence sont les suivants : *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada (2013); *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (UNESCO : janvier 2008); la *Charte d'ICOMOS*

Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle (La Charte de Burra, 1999). Des documents de planification existants préparés par la CCN, comme *Définition et évaluation des paysages culturels à valeur patrimoniale sur les terrains de la CCN* (juin 2004) et la *Méthode d'évaluation des fermes* ont aussi guidé l'élaboration du présent document.

Un inventaire à jour où sont décrites les ressources et leur valeur constitue un outil efficace pour la gestion de la conservation. L'inventaire des ressources du parc de la Gatineau dont dispose actuellement la CCN a été réalisé en 2007. Les ressources y sont classées en cinq catégories :

- paysages culturels
- édifices, structures et vestiges
- éléments archéologiques
- artéfacts et objets
- ressources intangibles

L'évaluation de chaque ressource en fonction de l'énoncé de valeur du patrimoine culturel (voir la section précédente) permet de classer les ressources en trois grands groupes, comme le décrit la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada (2013) qui partage les ressources culturelles en deux catégories : ressources culturelles d'importance historique nationale et ressources culturelles liées à d'autres valeurs patrimoniales. Dans le contexte du parc de la Gatineau, les valeurs liées à la catégorie « d'importance nationale et pour la capitale » correspondent au mandat du parc de la Gatineau et constituent donc le niveau le plus élevé. Les valeurs liées à la catégorie « d'importance régionale » sont moins étroitement liées au mandat du Parc, mais en qualité d'intendante du Parc, la Commission de la capitale nationale respecte et protège les ressources associées à ces valeurs. Les ressources pour lesquelles aucune valeur culturelle n'a été établie peuvent se prêter à d'autres modes de gestion.

On dispose de renseignements fiables pour bon nombre d'éléments de l'inventaire, ce qui constitue une bonne base pour déterminer la valeur de la plupart des ressources du Parc. Cependant, certaines ressources ne peuvent toujours pas être évaluées, faute de connaissances. Ces ressources se trouvent dans les différentes catégories citées plus haut. Les ressources archéologiques inscrites dans l'inventaire feront l'objet d'un processus parallèle (voir l'annexe H). Les ressources culturelles intangibles associées aux Anishinabeg seront traitées dans le cadre d'un processus parallèle de consultation et pourraient être intégrées au processus des éléments archéologiques (selon la nature de la ressource). On déterminera les besoins en recherche pour les ressources sur lesquelles l'information est insuffisante. La recherche devrait avoir pour but la détermination de la valeur culturelle d'une ressource donnée dans le contexte du parc de la Gatineau.

L'évaluation tient également compte des caractéristiques physiques d'une ressource, de façon à ce que l'on comprenne mieux sa valeur culturelle et les exigences de sa conservation. Les caractéristiques physiques peuvent comprendre les qualités sensorielles et de conception, la qualité de construction et d'exécution, la rareté ou la représentativité, l'état et l'intégrité, ainsi que le contexte. Ces catégories de caractéristiques sont aussi inspirées de méthodes d'évaluation reconnues. En conjuguant la détermination de la valeur culturelle d'une ressource et la compréhension de ses caractéristiques intrinsèques, nous sommes plus à même de prioriser les ressources à conserver.

L'évaluation et la conservation des ressources intangibles posent des défis différents. Leur évaluation est une démarche relativement récente dans le domaine de la conservation du patrimoine. Par exemple, Parcs Canada reconnaît qu'un aspect intangible peut être un attribut d'une ressource tangible, mais seulement exceptionnellement comme une ressource en soi (comme c'est le cas pour le savoir

traditionnel autochtone). Bien qu'il existe des ressources intangibles, comme des toponymes et des histoires familiales, associés au parc de la Gatineau, il est plus difficile d'en saisir les caractéristiques à l'aide des méthodes conventionnelles. Le défi posé pour la conservation des ressources intangibles n'est cependant pas aussi grand que pour les ressources tangibles. La Commission de la capitale nationale veillera à ce que l'information liée aux ressources et à l'histoire du Parc soit consignée dans une base de données et s'assurera, dans la mesure du possible, qu'elle soit intégrée à la planification de l'interprétation. La collaboration avec les Anishinabeg s'inscrit dans un processus distinct, et la CCN s'assurera que leurs valeurs culturelles intangibles soient intégrées aux activités de planification d'interprétation, lorsque ce processus sera achevé.

Le parc de la Gatineau est riche en ressources culturelles et naturelles, et au fil du temps et des recherches, de nouvelles ressources seront identifiées. L'évaluation des ressources ne vise pas à pétrifier le Parc dans le temps, elle vise plutôt à fournir une plateforme pour de futures discussions sur la conservation du patrimoine dans le parc de la Gatineau.

Les critères établis pour les évaluations s'inspirent de méthodes reconnues utilisées par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et d'autres organismes pour examiner les liens historiques, les éléments physiques et les aspects contextuels d'une ressource.

Deux ensembles de critères sont appliqués aux ressources du parc de la Gatineau :

- Importance historique
- Composition et fonction

Catégorie	Notes		
	Cote élevée	Cote moyenne	Cote faible
Importance historique (maximum 40 points)			
Valeur nationale ou pour la capitale	40	25	10
<u>OU</u>			
Valeur culturelle régionale	40	25	10
Composition et fonction (maximum 90 points)			
Qualités sensorielles et de conception	20	15	8
Construction et qualité d'exécution	15	9	5
Rareté ou représentativité	15	7	5
État ou intégrité	15	9	5
Contexte et potentiel de découverte	25	13	8
	90	53	31

Tableau 1 : Ensemble de critères d'évaluation du patrimoine culturel

La notation servant au classement est traitée plus bas.

Importance historique

On détermine l'importance historique des ressources du Parc en évaluant la solidité du lien entre la ressource et le thème le plus propice des catégories de valeurs culturelles. L'évaluation porte sur les qualités intrinsèques de la ressource comparativement à d'autres ressources ayant un historique

semblable dans le Parc (valeur nationale ou pour la capitale) ou dans la région (valeur régionale). Un des thèmes, Retraite en pleine nature, peut être évalué comme une valeur nationale ou pour la capitale, ou une valeur régionale.

Valeur nationale ou pour la capitale

Parc de conservation de la capitale du Canada : Le plaisir que procurent les aires naturelles et la préservation du paysage emblématique des collines de la Gatineau en tant que partie intégrante de la capitale sont au cœur des plans relatifs au Parc depuis le début des années 1900. La conservation du patrimoine culturel est au centre de la vision pour le parc de la Gatineau et à son rôle dans la capitale.

Expérience récréative exceptionnelle : Les possibilités exceptionnelles d'expériences récréatives dans le parc de la Gatineau ont donné l'élan nécessaire à sa création et continuent de ravir les visiteurs et les résidents de la région. En pratiquant des activités récréatives, les usagers du Parc prennent contact avec la nature et avec le patrimoine culturel du Parc.

Présence autochtone : Les terres qui forment de nos jours le parc de la Gatineau portent des traces d'une présence autochtone datant de quelques millénaires et continuent d'avoir une importance pour les Anishinabeg.

Valeur nationale, pour la capitale ou régionale

Retraite en pleine nature : Les collines de la Gatineau ont depuis longtemps été un havre de paix pour nombre de résidents de la capitale, dont plusieurs personnalités importantes. De nos jours, on trouve dans le Parc deux résidences officielles, un centre de conférences du gouvernement fédéral ainsi que de nombreux coins tranquilles accessibles à tous.

Valeur culturelle régionale

Exploitation des ressources naturelles : Bon nombre de ressources culturelles se trouvant dans le Parc sont associées aux pionniers euro-canadiens qui ont établi des fermes et mené d'autres activités économiques à petite échelle, comme des mines, dans la région, y compris sur des terres qui ont plus tard été intégrées au parc de la Gatineau.

Notation de l'importance historique

La méthode de pointage a trois objectifs. Elle permet d'abord de déterminer si une ressource a une valeur nationale, pour la capitale ou régionale. Puis, elle permet d'établir une mesure de la valeur relative d'une ressource. Enfin, elle aide à cerner les éléments (caractéristiques de conception ou interrelations entre les éléments) qui méritent d'être conservés.

Une cote est attribuée aux ressources en fonction de la solidité du lien à l'énoncé de valeur. Une cote « élevée » signifie que la ressource est étroitement liée à la valeur et est un des meilleurs exemples d'une ressource encore en place associée au thème. La cote « moyenne » signifie que la ressource est liée, mais dans une moindre mesure, à la valeur et que d'autres ressources existantes ont des liens tout aussi étroits. Une cote « faible » indique qu'il n'y a qu'un lien ténu à la valeur ou qu'il ne s'agit que d'un exemple de ressource parmi tant d'autres.

Composition et fonction

Le critère de composition et de fonction permet d'établir l'importance des attributs physiques et fonctionnels d'une ressource. L'apport à l'intégrité écologique du parc de la Gatineau et à l'expérience des visiteurs est aussi pris en compte.

Conception

En quoi une ressource représente-t-elle un style, un type, une tradition ou une fonction dans le parc de la Gatineau? La forme, les matériaux et l'ornementation reflètent-ils une période donnée compte tenu d'attributs remarquables ou particuliers du point de vue fonctionnel ou esthétique, y compris les proportions ou l'échelle?

Construction ou qualité d'exécution

Comment la ressource témoigne-t-elle des matériaux et des techniques de construction historiquement utilisés dans le parc de la Gatineau et dans la région? La qualité des matériaux et les types de structures, ainsi que la qualité d'exécution des travaux qui ont mené à la réalisation de la ressource font partie de ses attributs.

Rareté ou représentativité

Une ressource est-elle considérée comme rare ou commune dans le parc de la Gatineau? Est-elle unique ou l'une des rares de ce type ou encore un de ses exemples représentatifs? Le critère de rareté ou de représentativité reconnaît que certaines ressources sont valorisées parce qu'elles sont uniques ou rares, ou parce qu'elles sont des exemples remarquables d'un certain type.

État ou intégrité

La ressource culturelle est-elle dans son état original ou a-t-elle évolué de quelque façon que ce soit? Est-elle remarquable par son état d'origine ou par la façon dont elle a évolué? La valeur d'une ressource peut découler de l'intégrité de son état d'origine, alors que la valeur d'autres ressources peut être attribuée en raison des changements qu'elle a subis au fil du temps.

Contexte et potentiel de découverte

La ressource définit-elle son contexte physique, y contribue-t-elle ou est-elle en soi un lieu d'intérêt? Joue-t-elle un rôle important pour permettre aux visiteurs de comprendre les diverses périodes de l'histoire du Parc? Le contexte physique d'une ressource est un de ses attributs importants. On saisit mieux l'importance des ressources culturelles lorsqu'on les situe dans leur contexte original de sorte à permettre aux visiteurs de découvrir eux-mêmes les changements et les événements qui ont fait du Parc ce qu'il est aujourd'hui.

3.4 Classifications patrimoniales

Classe A – Importance primordiale (100-140 points)

Les biens d'importance primordiale constituent les meilleurs exemples de ressources culturelles dans le parc de la Gatineau tant dans la catégorie d'importance nationale ou pour la capitale que dans la catégorie d'importance régionale. Ils sont remarquables sur les plans historique et physique. Le milieu où se trouvent ces ressources, leur intégrité et leur structure devraient être conservés pour refléter leur caractère patrimonial. Des travaux de restauration pourraient être nécessaires. Les interventions sur ces ressources devraient être effectuées conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*.

Classe B – Importance moyenne (60 à 99 points)

Les ressources culturelles d'importance moyenne contribuent au caractère patrimonial du parc de la Gatineau. Elles peuvent avoir une certaine valeur culturelle et représenter de bons exemples de ce type

de ressources. Ces ressources devraient être entretenues en prenant soin de conserver leurs caractéristiques patrimoniales soit par des méthodes de préservation ou de réhabilitation.

Classe C – Faible importance (moins de 60 points)

Les ressources culturelles de cette catégorie ont une certaine valeur historique ou physique. Les stratégies à l'égard des ressources culturelles de « classe C » devraient être définies en tenant compte des aspects marquants de leur contexte d'origine et devraient être mises en œuvre en fonction de chaque cas. On aurait pu attribuer à ces ressources une notation de « classe B » en fonction de leur importance historique, mais leur état de détérioration est tel qu'il ne justifie pas une restauration ou une remise en état importante. Toute décision à leur égard, y compris celle de les laisser déperir graduellement, devrait être appuyée par des documents. Chacune de ces ressources devrait aussi être photographiée et son emplacement, inscrit sur une carte de façon à contribuer aux futurs programmes d'archéologie et d'interprétation.

Autres ressources (d'importance inconnue ou non patrimoniale)

Certaines ressources de l'inventaire n'ont pu être évaluées faute de documents sur leur provenance ou leur historique. Leur évaluation nécessitera des recherches plus poussées. Elles sont répertoriées dans une liste électronique conservée par la CCN.

3.5 Résultats des évaluations

Voici la liste des ressources de classe A, de classe B et de classe C évaluées en 2011 par le personnel et les experts-conseils en fonction des critères définis pour le projet.

Classe A – Importance nationale ou pour la capitale (100-140 points)

Nom de la ressource	Thème
Cairn de Levées géodésiques du Canada au mont King	Parc de conservation de la capitale du Canada
Complexe et paysages du Domaine Mackenzie-King (Kingswood et Moorside)	Retraite en pleine nature
Résidence officielle – Complexe de la Ferme	Retraite en pleine nature
Paysage des promenades du parc de la Gatineau	Parc de conservation de la capitale du Canada
Paysage du chalet Kincora (maison O'Brien)	Retraite en pleine nature
Résidence officielle – Complexe de la résidence du lac Mousseau	Retraite en pleine nature
Complexe de la maison Willson	Retraite en pleine nature
Complexe de la maison Strutt	Retraite en pleine nature
Paysage des sentiers récréatifs	Expérience récréative exceptionnelle

Classe A – Importance régionale (100-140 points)

Nom de la ressource	Thème
---------------------	-------

Nom de la ressource	Thème
Grange Brigham-Chamberlin	Exploitation des ressources naturelles
Complexe du moulin de Wakefield	Exploitation des ressources naturelles
Complexe Olmstead	Exploitation des ressources naturelles
Complexe des mines de fer Forsyth	Exploitation des ressources naturelles
Cimetière Baldwin	Exploitation des ressources naturelles
Complexe des ruines Carbide Willson	Exploitation des ressources naturelles

Classe B – Importance nationale ou pour la capitale (60-99 points)

Nom de la ressource	Thème
Tour à feu	Parc de conservation de la capitale du Canada
Pont couvert (lac Philippe)	Parc de conservation de la capitale du Canada
Chapelle des capucins	Retraite en pleine nature
Complexe Herridge	Retraite en pleine nature

Classe B – Importance régionale (60-99 points)

Nom de la ressource	Thème
Paysage de la ferme Lusk	Exploitation des ressources naturelles
Four à charbon	Exploitation des ressources naturelles
Complexe de la ferme Healey	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la vallée du ruisseau Meech	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la mine Moss	Exploitation des ressources naturelles
Paysage du lac Mulvihill	Retraite en pleine nature
Paysage de la station de ski de Camp Fortune	Expérience récréative exceptionnelle
Complexe de la maison en bois rond Hope	Exploitation des ressources naturelles
Cairn à la mémoire de C.E. Mortureux	Expérience récréative exceptionnelle
Plaque commémorative Moffat	Exploitation des ressources naturelles
Plaque commémorative Benedict	Exploitation des ressources naturelles
Maison Asa Meech / Chalet O'Brien	Exploitation des ressources naturelles et Retraite en pleine nature
Maison Heggveit	Retraite en pleine nature

Classe C – (moins de 60 points)

Nom de la ressource	Thème
Complexe de la maison du 108, chemin Pine	Exploitation des ressources naturelles
Maison Harrison	Retraite en pleine nature
Chalet du lac Kelly	Retraite en pleine nature
Chalet Beamish	Expérience récréative exceptionnelle
Paysage du Centre Haven	Expérience récréative exceptionnelle
Complexe du Camp Gatineau	Expérience récréative exceptionnelle
Paysage du domaine Booth	Retraite en pleine nature
Chemin Crilly	Exploitation des ressources naturelles
Camp Notre-Dame-de-la-Joie	Exploitation des ressources naturelles
Grange en bois rond Schnob	Exploitation des ressources naturelles
Ferme Michael Dolan	Exploitation des ressources naturelles
Ferme Martineau	Exploitation des ressources naturelles
Paysage des mines de mica	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la mine Laurentide	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la ferme D du chemin Kennedy	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la ferme A de Saint-Louis-de-Masham	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la ferme McCloskey	Exploitation des ressources naturelles
Paysage de la ferme Ramsay	Exploitation des ressources naturelles

Bien que la CCN estime que toutes les ressources culturelles ont une valeur, elle concentrera ses activités de conservation du patrimoine et d'interprétation sur les ressources culturelles d'importance nationale ou pour la capitale, en travaillant de concert avec des partenaires pour la conservation de ressources d'importance régionale et en intégrant dans le programme d'interprétation du Parc des messages liés aux valeurs culturelles régionales. Les ressources importantes pour les communautés autochtones seront évaluées dans le cadre d'un processus parallèle mené en collaboration avec les Anishinabeg.

¹ La Maison Strutt est une résidence de style moderne située dans le parc de la Gatineau, mais elle est gérée comme une ressource distincte plutôt que comme un élément du Parc. Par souci d'exhaustivité elle fait partie de la liste, mais n'est pas visée par le *Plan stratégique*.

4 Recommandations

4.1 Introduction

Un ensemble de principes directeurs (voir la section 1.5) pour la gestion des ressources du patrimoine culturel du parc de la Gatineau et le Plan du patrimoine a été élaboré et mis à l'essai au cours de la phase 1. Les recommandations du Plan visent l'atteinte d'objectifs spécifiques en matière de protection et de compréhension des ressources culturelles du parc de la Gatineau dans le contexte des priorités pour la capitale.

4.2 Résumé des recommandations

1. Priorités nationales et pour la capitale : Établir des priorités de conservation selon le degré d'importance des ressources, les ressources d'intérêt national ou pour la capitale étant de la plus haute importance.
2. Compréhension : Mener des recherches approfondies pour enrichir la compréhension des ressources et planifier leur entretien.
3. Partenariats : Établir des partenariats qui favoriseront la compréhension et la protection du patrimoine du Parc.
4. Présentation publique et interprétation : Intégrer les ressources patrimoniales dans les prochains éléments de planification de programmes publics, comme le plan d'interprétation du parc de la Gatineau.
5. Gestion intégrée : Intégrer la gestion des ressources du patrimoine culturel dans les activités opérationnelles du Parc, y compris la conservation des ressources naturelles, lorsque les objectifs tant naturels que culturels s'y prêtent.

4.3 Mesures recommandées

Priorités nationales et pour la capitale

1. *Élaborer un plan de conservation pour toutes les ressources de classe A*

Chaque ressource de classe A exige un plan de conservation dont la première étape consistera à recueillir les données de base pour établir l'état actuel (voir ci-dessus l'élément 4.2.2, *Compréhension*). Le plan de conservation devra traiter des questions de valeurs patrimoniales, de l'infrastructure d'interprétation, de l'accès par les visiteurs, de la santé et de la sécurité du public, de l'occupation et des objectifs de conservation de la nature et de l'environnement (voir ci-dessus l'élément 4.2.5, *Gestion intégrée*).

2. *Élaborer en priorité des énoncés d'importance pour les ressources de classe A et de classe B, puis pour les ressources de classe C*

Un énoncé de valeur est nécessaire pour chaque ressource patrimoniale, à commencer par les ressources de classe A et de classe B. Les plans existant pour le domaine Mackenzie-King, la résidence d'été du premier ministre, les domaines Willson et O'Brien et le moulin de Wakefield contiennent des textes qu'il faudrait revoir et mettre à jour pour servir d'énoncé de valeur.

3. *Préparer un plan d'évaluation de caractérisation du paysage, au besoin, pour les ressources essentiellement composées de paysages*

Il est recommandé de mener une évaluation de caractérisation du paysage, y compris des

évaluations visuelles (comme en comportent les études de la CCN sur les fermes de la Ceinture de verdure et sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald), avant d'élaborer un plan de conservation ou en remplacement d'un tel plan pour des ressources comme la vallée du ruisseau Meech qui sont essentiellement composées de paysages. Par définition, une évaluation de caractérisation du paysage contribue à une approche de gestion intégrée du Parc (voir ci-dessous, *Gestion intégrée*).

Toute ressource adjacente à des terrains municipaux, provinciaux ou privés (comme le paysage du moulin de Wakefield) exigera la tenue de discussions avec les municipalités afin de déterminer s'il y a des mesures possibles au niveau municipal ou provincial qui aideraient à la conservation des valeurs contextuelles de cette ressource. Il s'agit là d'une occasion de partenariat constructif visant la conservation et la présentation publique (voir ci-dessus l'élément 4.2.3, *Partenariats*).

4. *Mettre en place un plan d'entretien pour chacune des ressources de classe B*

Il importera de mettre en place un plan d'entretien pour chaque ressource de classe B afin de prolonger au maximum leur durée de vie. Le plan d'entretien devrait aussi traiter des mesures nécessaires pour veiller à ce que les processus de retour à l'état sauvage à proximité de la ressource ne conduisent pas à accentuer la détérioration des éléments caractéristiques (voir ci-dessus l'élément 4.2.5, *Gestion intégrée*).

Compréhension

La compréhension s'impose en fil conducteur de toutes les recommandations. Sont présentées ci-dessous des actions concrètes d'analyse et de recherche qui seront nécessaires dans certains domaines.

5. *Faire précéder toutes les interventions de recherches approfondies*

Les dossiers de la CCN, les collections documentaires d'archives locales et nationales et les études déjà disponibles, comme celles du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, contiennent des renseignements historiques et contextuels utiles sur toutes les ressources. Cependant, la plupart du temps, il faudra d'autres travaux pour comprendre et appuyer par des documents l'importance des éléments du paysage et les options de conservation. La contribution d'experts (locaux, régionaux et nationaux) enrichira aussi notre compréhension des ressources culturelles dans leur contexte.

6. *Recensement des ressources patrimoniales : Étayer, au moyen de photographies et de cartes, l'état, les éléments physiques et les limites de chaque ressource de classes A, B et C*

Pour toutes les ressources, les relevés devraient être suffisamment complets pour permettre à un spécialiste du patrimoine d'expérience de déterminer l'état général de la ressource au moment du recensement, pour faciliter le suivi de son état et pour aider les chercheurs et les archéologues à comprendre les limites et les éléments physiques propres à une ressource.

7. *Recherche thématique : Élaborer des études thématiques associées aux valeurs culturelles du Parc, et les intégrer à la planification des activités d'interprétation*

La recherche thématique (par sujet plutôt que par ressource individuelle) est un moyen efficace d'établir des bases solides pour la planification de l'interprétation du parc de la Gatineau et

d'obtenir les connaissances requises sur les ressources qui ne peuvent faire l'objet d'une évaluation faute de renseignements à leur sujet. Parmi les thèmes explorés lors des travaux de la phase 1, soulignons le patrimoine minier, l'économie agricole, le patrimoine de l'exploitation forestière et les loisirs de plein air.

Il serait possible de structurer et de financer des collaborations avec des établissements universitaires et des groupes locaux voués à la protection du patrimoine dans le but de mieux comprendre les modèles et les activités économiques qui liaient la coupe du bois, l'agriculture, les mines, le tourisme et les moulins dans la région. Il a aussi été déterminé au cours de la phase 1 que l'occupation et l'utilisation des terres par les Autochtones était un thème qui méritait d'être développé, ce qui s'inscrira dans le cadre des consultations avec les Anishinabeg sur le parc de la Gatineau. Des recherches pourraient être menées sur les espèces d'arbres et de plantes introduites par les pionniers à des fins agricoles et domestiques et qui font maintenant partie du paysage du Parc. On pourrait y arriver grâce à une collaboration avec des partenaires (voir ci-dessus l'élément 4.2.3, *Partenariats*).

Le parc de la Gatineau offre une occasion exceptionnelle d'effectuer des recherches, d'expliquer et d'illustrer les liens entre l'histoire humaine et l'histoire naturelle dans une vaste forêt modifiée à proximité d'un grand centre urbain. Les paysages culturels du Parc, même ceux qui comportent des empreintes d'infrastructure importantes, comme celles des promenades, peuvent contribuer à découvrir le rythme et l'orientation du changement naturel dans notre environnement.

Partenariats

8. Veiller à la participation des Anishinabeg dans les activités de communication de la riche histoire du Parc

Dans le cadre des prochains travaux de la CCN sur le patrimoine autochtone du parc de la Gatineau, il est recommandé que la CCN travaille de concert avec les Anishinabeg pour veiller à ce que leurs connaissances et leur point de vue sur le Parc soient préservés et communiqués comme faisant partie de l'importante histoire culturelle du Parc. On leur offrira des occasions de présenter eux-mêmes leur culture et leur histoire, que ce soit via des activités animées, des expositions ou des panneaux d'interprétation installés sur le territoire.

9. Établir des partenariats pour la recherche, la conservation et la présentation publique

En qualité d'intendante des ressources de valeur régionale, la CCN travaillera avec d'autres organismes pour mieux comprendre les ressources patrimoniales du Parc (y compris les ressources intangibles comme les toponymes), protéger les ressources et communiquer le patrimoine du Parc en le présentant au public sur diverses plateformes médiatiques. De nombreux groupes et particuliers possèdent des informations sur les utilisations passées des terrains du Parc et sur son état actuel, dont la Société historique de la vallée de la Gatineau, l'Ottawa Field-Naturalists Club, Protection des oiseaux du Québec, la Commission géologique du Canada, le Club de ski d'Ottawa, Ressources naturelles Canada et d'autres. Ces organisations pourraient jouer un rôle important en fournissant des documents sur l'histoire du Parc et aider à identifier les ressources qui n'ont pas encore été répertoriées. La CCN est aussi ouverte à l'idée d'établir des partenariats avec le secteur privé pour la réhabilitation de certains de ses édifices patrimoniaux; l'auberge Le Moulin Wakefield représente un bon exemple d'un tel partenariat.

Présentation publique et interprétation

10. Stratégie d'interprétation du parc de la Gatineau : Intégrer les valeurs culturelles et les catégories de ressources patrimoniales à la Stratégie d'interprétation du parc de la Gatineau

La Stratégie d'interprétation du parc de la Gatineau s'appuiera sur l'ensemble des documents de planification élaborés à ce jour pour le Parc, et sera axée sur les thèmes retenus pour le Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau et les thèmes associés aux valeurs naturelles du Parc. La relation de symbiose entre l'interprétation et la conservation devrait se refléter dans les programmes du patrimoine et les programmes d'interprétation. Les ressources culturelles d'importance régionale *in situ* du Parc peuvent servir de points de convergence et de thèmes pour les programmes d'interprétation, alors que l'interprétation elle-même offre la possibilité d'une plus grande compréhension et appuie les efforts de conservation du patrimoine. La richesse des ressources intangibles et leur interprétation seront aussi des atouts pour la Stratégie et pour la présentation publique.

Gestion intégrée

11. Intégrer dans la planification et les interventions la conservation du patrimoine naturel et culturel

La CCN pourrait consulter le processus de planification de la gestion des parcs nationaux de Parcs Canada pour comprendre la méthode de gestion intégrée des ressources naturelles et culturelles qui y est employée au profit des deux types de ressources, plutôt qu'à leur détriment. Cette approche devrait être au cœur des plans de conservation et d'entretien (voir ci-dessus l'élément 4.2.1, *Priorités nationales et de la capitale*) et de la planification des interventions.

5. Conclusion

Le passé colonial et industriel du parc de la Gatineau ne constitue pas un indicateur de son avenir comme parc de conservation. Les premiers terrains acquis en vue de sa création au cours des années 1930 avaient déjà servi à des activités forestières, agricoles et minières. Des barrages avaient été construits pour créer des lacs, des routes desservaient les industries et les nouvelles collectivités, on coupait des arbres et on ensemençait des champs au fil des saisons, et des édifices faisaient leur apparition et disparaissaient en fonction des besoins de leurs propriétaires. De nos jours cependant, la CCN est en grande partie responsable de l'aménagement du paysage. Même si le Parc subit de nombreuses pressions aux abords de son territoire et dans ses secteurs très achalandés, le changement découle la plupart du temps d'une planification de l'utilisation des terrains axée sur la conservation du milieu naturel. Toutefois, le processus de conservation des ressources naturelles implique la perte d'éléments culturels (clôtures, champs, granges, chalets, etc.) qui pourraient aider les visiteurs à découvrir la riche histoire qui a façonné le paysage du Parc. À défaut d'une gestion plus active des ressources culturelles, nous pourrions laisser passer une rare occasion de veiller à ce que le paysage contribue à notre connaissance et à notre intérêt à l'égard du passé, ainsi que du présent.

Le présent Plan du patrimoine montre la voie à suivre pour protéger les plus importantes ressources du Parc par la préservation, la restauration et la réhabilitation des paysages et des éléments qui les composent. Il propose une évaluation des ressources du patrimoine culturel basée sur des renseignements recueillis par la CCN sur leur histoire et leur contexte. L'approche en est une de paysage qui consiste à regrouper les ressources. Environ 50 regroupements de ressources (pour la plupart des paysages culturels) ont été recensés pour leur importance potentielle. Les résultats de l'évaluation ont permis de distinguer une classe A (15 ressources), une classe B (14 ressources) et une classe C (18 ressources), les ressources de la classe A ayant la plus grande valeur. Les ressources sont aussi réparties en catégories d'importance nationale ou pour la capitale et d'importance régionale.

Les recommandations du Plan du patrimoine portent sur des mesures nécessaires pour protéger, au fil des ans, la valeur du patrimoine culturel des ressources d'importance nationale ou pour la capitale. Elles sont regroupées en cinq catégories :

1. Priorités nationales et de la capitale
2. Recherche
3. Partenariats
4. Présentation publique et interprétation
5. Gestion intégrée

À la suite de l'analyse, il a été déterminé que des travaux additionnels seraient nécessaires pour recueillir des renseignements sur la valeur du patrimoine culturel, l'histoire et les caractéristiques du paysage et pour prévoir les utilisations futures des lieux. Le Plan du patrimoine souligne aussi l'importance de mettre en place un processus visant à étayer la valeur du patrimoine culturel des ressources en rédigeant et en approuvant des énoncés d'importance. Ces énoncés serviront à exposer publiquement le lien entre les motifs pour lesquels une valeur est attribuée par la CCN à une ressource et les mesures à prendre pour assurer la conservation de cette valeur.

L'ordonnancement et le regroupement de ressources en paysages dans le Plan du patrimoine visent à jeter un regard critique sur les rapports entre les éléments et sur le caractère du paysage dans son ensemble. Bien qu'on puisse disposer d'informations suffisantes sur ces ressources, il sera nécessaire de procéder à des analyses pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans un paysage, les facteurs de changement et les mesures à prendre pour protéger sa valeur. Des plans de conservation, spécifiques ou

s'inscrivant dans des plans plus larges de gestion de lieux, devraient être élaborés pour chaque ressource de classe A d'une certaine complexité.

Cependant, il est tout aussi important d'adopter une approche de gestion intégrée. Les résultats de la recherche effectuée pour le Plan du patrimoine portent à croire que les buts de protection du patrimoine culturel et de préservation de l'intégrité écologique ne sont pas incompatibles, et qu'ils peuvent être planifiés de concert avec les activités opérationnelles du Parc.

Enfin, le Plan du patrimoine suggère un vaste éventail d'activités que la CCN pourrait entreprendre à son compte ou en partenariat, au fur et à mesure que les ressources seront disponibles. Notamment, on y préconise la cueillette de renseignements plus complets sur l'histoire du parc de la Gatineau à des fins d'interprétation et de conservation pour ainsi permettre aux générations futures d'avoir accès à la richesse culturelle et historique du parc de la Gatineau.

Annexe A : Résultats de l'évaluation

Voici la liste des ressources évaluées pour l'établissement du Plan du patrimoine en 2011 et désignées comme faisant partie de la classe A, de la classe B ou de la classe C au moyen des critères élaborés pour le projet. La grille comprend des indications sur les besoins additionnels, notamment la nécessité de faire des recherches plus poussées pour appuyer l'évaluation ou le besoin d'un énoncé d'importance, d'un plan de conservation, d'une évaluation de caractérisation du paysage (ECP) ou d'un plan d'entretien. Les notes correspondent aux catégories de critères selon l'ordre suivant : importance historique, conception, construction et qualité d'exécution, rareté et représentativité, aspect écologique, état et intégrité, contexte et potentiel de découverte.

Classe A – Importance nationale ou pour la capitale (100-140 points)

Nom de la ressource	Évaluation		Thème	Édifice fédéral du patrimoine sur les lieux	Énoncé d'importance requis	Plan de conservation ou ECP requis	Examen du plan de conservation existant requis	Recherche requise
	Notes	Total						
Cairn de Levées géodésiques du Canada au mont King		LHN	Parc de conservation de la capitale du Canada		✓	✓		
Paysage Kingswood, domaine Mackenzie-King	40, 20, 15, 15, 15, 25	130	Retraite en pleine nature	✓	✓		✓	
Paysage Moorside, domaine Mackenzie-King	40, 20, 15, 15, 15, 25	130	Retraite en pleine nature	✓	✓	✓		
Complexe de la Ferme, à Kingsmere	40, 20, 15, 15, 15, 25	130	Retraite en pleine nature	✓	✓	✓		
Paysage des promenades du parc de la Gatineau	40, 15, 9, 15, 15, 25	119	Parc de conservation de la capitale du Canada		✓	✓		
Paysage du chalet Kincora (maison O'Brien)	40, 20, 15, 15, 15, 13	118	Retraite en pleine nature	✓	✓	✓		
Complexe de la résidence du lac Mousseau	40, 15, 9, 15, 0, 9, 13	101	Retraite en pleine nature	✓	✓			
Paysage des sentiers récréatifs	40, 15, 9, 7, 9, 25	105	Expérience récréative exceptionnelle	✓	✓			
Complexe de la maison Willson	40, 20, 15, 15, 15, 13	118	Retraite en pleine nature	✓	✓			

Complexe de la maison Strutt	40, 20, 15, 15, 15, 8	113	Retraite en pleine nature	✓
-------------------------------------	--------------------------	-----	------------------------------	---

Classe A – Importance régionale (100-140 points)

Nom de la ressource	Évaluation		Thème	Édifice fédéral du patrimoine sur le site	Énoncé d'importance requis	Plan de conservation ou ECP requis	Examen du plan de conservation existant requis	Recherche requise
	Notes	Total						
Complexe Olmstead (581 et 583, boul. de la Cité des jeunes)	25, 15, 15, 15, 15, 25	110	Exploitation des ressources naturelles		✓			
Grange Brigham-Chamberlin	40, 15, 15, 15, 9, 25	119	Exploitation des ressources naturelles		✓			
Complexe du moulin de Wakefield	40, 20, 15, 15, 9, 25	124	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓			
Complexe des mines de fer Forsyth	40, 15, 15, 7, 15, 13	105	Exploitation des ressources naturelles		✓			
Cimetière Baldwin		s.o.			✓			✓
Complexe des ruines Carbide Willson	40, 20, 9, 15, 5, 25	104	Exploitation des ressources naturelles					

Classe B – Importance nationale ou pour la capitale (60-99 points)

Nom de la ressource	Évaluation		Thème	Édifice fédéral du patrimoine sur les lieux	Énoncé d'importance requis	Plan d'entretien requis	Recherche requise
	Notes	Total					
Tour à feu	25, 15, 9, 7, 9, 25	90	Retraite en pleine nature		✓	✓	✓
Pont couvert (lac Philippe)	25, 15, 9, 5, 15, 13	82	Retraite en pleine nature		✓	✓	✓
Chapelle des capucins	25, 8, 5, 15, 15, 8	76	Retraite en pleine nature		✓	✓	✓
Complexe Herridge	25, 15, 9, 5, 15, 13	89	Retraite en pleine nature		✓	✓	✓

Classe B – Importance régionale (60-99 points)

Nom de la ressource	Évaluation		Thème	Édifice fédéral du patrimoine sur les lieux	Énoncé d'importance requis	Plan d'entretien requis	Recherche requise
	Notes	Total					
Paysage de la ferme Lusk	40, 8, 5, 15, 5, 25	98	Exploitation des ressources naturelles		✓		✓
Four à charbon	25, 15, 9, 7, 9, 25	74	Exploitation des ressources naturelles		✓	✓	✓
Paysage de la ferme Healey	25, 15, 9, 5, 15, 13	89	Exploitation des ressources naturelles		✓	✓	✓
Paysage de la vallée du ruisseau Meech	25, 8, 5, 15, 15, 8	96	Exploitation des ressources naturelles		✓	✓	✓
Paysage de la mine Moss	25, 8, 9, 7, 9, 25	84	Exploitation des ressources		✓	✓	✓

			naturelles			
Paysage du lac Mulvihill	25, 8, 9, 7, 9, 25	83	Expérience récréative exceptionnelle	✓	✓	✓
Paysage de la station de ski de Camp Fortune	25, 15, 9, 7, 9, 25	74	Expérience récréative exceptionnelle	✓	✓	✓
Complexe de la maison en bois rond Hope	25, 15, 9, 7, 9, 25	74	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓	✓
Maison Meech / Chalet O'Brien	25, 8, 9, 5, 5, 8	60	Exploitation des ressources naturelles	✓		✓
Maison Heggveit	10, 15, 9, 7, 15, 8	64	Expérience récréative exceptionnelle			
Cairn à la mémoire de C.E. Mortureux		s.o.	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓	✓
Plaque commémorative Moffat		s.o.	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓	✓
Plaque commémorative Benedict		s.o.	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓	✓

Classe C - (moins de 60 points)

Nom de la ressource	Évaluation		Thème	Édifice fédéral du patrimoine sur les lieux	Énoncé d'importance requis	Plan d'entretien requis	Recherche requise
	Notes	Total					
Maison Harrison		45	Retraite en pleine nature		✓		✓
Chalet du lac Kelly			Retraite en pleine nature		✓		✓
Chalet Beamish			Expérience récréative exceptionnelle		✓		✓
Paysage du Centre Haven			Expérience récréative exceptionnelle		✓		✓
Paysage du Camp Gatineau			Expérience récréative exceptionnelle		✓		✓
Complexe de la maison du 108, chemin Pine	10, 15, 9, 7, 9, 8	58	Exploitation des ressources naturelles		✓	✓	✓
Paysage du domaine Booth			Retraite en pleine nature		✓		✓
Chemin Crilly			Retraite en pleine nature		✓		✓
Camp Notre-Dame-de-la-Joie			Retraite en pleine nature		✓		✓
Étable en bois rond Schnob			Exploitation des ressources naturelles		✓		✓
Ferme Michael Dolan			Exploitation des ressources		✓		✓

	naturelles		
Ferme Martineau	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage des mines de mica	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage de la mine Laurentide	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage de la ferme A de Saint-Louis-de-Masham	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage de la ferme D du chemin Kennedy	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage de la ferme McCloskey	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓
Paysage de la ferme Ramsay	Exploitation des ressources naturelles	✓	✓

Annexe B : Glossaire et explication des termes utilisés en conservation

Conservation du patrimoine

En général, la CCN utilise le terme « conservation » pour désigner des mesures visant à protéger des ressources naturelles ou culturelles. Dans le présent rapport, « patrimoine » ou « patrimonial » ajoute un déterminant lorsqu'il est question de la protection des ressources du patrimoine culturel.

La conservation du patrimoine, fidèle à la définition qu'on en trouve dans les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* (Canada, 2010)¹, est « l'ensemble des actions ou processus qui visent à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la vie physique. » Les *Normes et lignes directrices* établissent trois catégories de mesures de conservation : la préservation, la réhabilitation et la restauration.

Préservation

Action ou processus visant à protéger, à entretenir ou à stabiliser des matériaux existants, la forme ou l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu. Les ressources de classe C qui figurent dans le Plan du patrimoine devraient faire l'objet de mesures de préservation.

Réhabilitation

Action ou processus visant à permettre un usage continu ou contemporain compatible avec le lieu patrimonial, ou avec l'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu. Les ressources de classe B qui figurent dans le Plan du patrimoine devraient faire l'objet de mesures de réhabilitation ou de préservation.

Restauration

Action ou processus visant à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, comme il était à une période particulière de son histoire, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu. Les ressources de classe A qui figurent dans le Plan du patrimoine devraient faire l'objet de mesures de préservation, de réhabilitation ou de restauration.

Normes et lignes directrices en conservation

Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* constituent la principale référence utilisée par les organismes fédéraux pour la planification de la conservation et les interventions en la matière. Le but des *Normes et lignes directrices* est de déterminer les approches de protection des éléments caractéristiques qui expriment la valeur du patrimoine culturel d'une ressource. Parcs Canada et les organismes provinciaux et territoriaux ont mis au point des outils de planification, comme des plans de conservation et des plans de gestion des parcs, qui visent à prendre en compte de façon intégrée un vaste éventail de facteurs liés à l'écologie, à l'expérience des visiteurs, aux aspects économiques, culturels et sociaux, etc.

Patrimoine autochtone

La portée et la signification du terme « patrimoine autochtone » seront établies en collaboration avec les Anishinabeg. Le patrimoine autochtone sera représenté dans la Stratégie d'interprétation du Parc et par d'autres moyens, comme dans la toponymie, le cas échéant. Le patrimoine autochtone associé au parc de la Gatineau pourrait comprendre, sans s'y limiter, des récits, des légendes, des traditions ou des rituels culturels, les parcours de déplacements, les terrains de chasse et endroits de pêche, ou tout autre élément culturel patrimonial que la collectivité estime pouvoir communiquer à la CCN.

Patrimoine culturel (intangible)

Le patrimoine intangible du parc de la Gatineau comprend des activités d'importance historique et continue, comme le ski, le camping et la randonnée, et aussi la façon dont les lieux ont été nommés et utilisés². Ces activités et ces expressions sont de grande importance pour l'interprétation de l'histoire du parc de la Gatineau et pour la compréhension de son développement. À ce titre, chaque fois qu'il sera possible, elles seront intégrées à la future Stratégie d'interprétation du Parc. Les travaux à venir de la CCN sur l'histoire de l'occupation et de l'utilisation des terres par les Autochtones dans le parc de la Gatineau viendront ajouter à la liste des expressions culturelles intangibles ayant une valeur pour le Parc. Du point de vue de la CCN, ce qui est probablement l'expression la plus significative de patrimoine

intangible est l'esprit des lieux ressenti par les visiteurs lorsqu'ils contemplent le paysage de la vallée de l'Outaouais depuis les belvédères de la promenade Champlain, ou depuis la Colline du Parlement vers le parc de la Gatineau.

Dans l'ensemble, le Plan du patrimoine se limite au patrimoine culturel tangible, même s'il fournit une certaine orientation concernant les toponymes du Parc. La CCN prévoit aussi examiner la question des toponymes lors de prochains travaux.

Patrimoine culturel (tangible)

Parcs Canada définit une ressource culturelle dans sa politique de gestion comme suit :

Œuvre humaine, objet ou endroit qui a été reconnu, selon sa valeur patrimoniale, comme étant directement associé à un ou plusieurs aspects importants de l'histoire et de la culture humaine. La valeur patrimoniale d'une ressource culturelle repose sur ses éléments caractéristiques tangibles et intangibles.

Paysages culturels

Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* définissent un paysage culturel comme « une étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale, et ayant été reconnue officiellement pour sa valeur patrimoniale ». Les *Normes et lignes directrices* reconnaissent que les paysages culturels peuvent varier considérablement en taille et en caractère et que la typologie adoptée par le Comité du patrimoine mondial de paysages culturels clairement définis ou conçus, essentiellement évolutifs et associatifs est ici utile³. Les catégories sont les suivantes :

- (i) « un paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme »
- (ii) un « paysage essentiellement évolutif » qui peut être un « paysage relique ou fossile » ou un paysage qui « conserve un rôle social actif »
- (iii) un « paysage culturel associatif » qui peut être apprécié pour la « force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel ».

En s'inspirant de ces principes, la CCN a mis en place un cadre (*Définition et évaluation des paysages culturels à valeur patrimoniale sur les terrains de la CCN, 2004*) pour identifier et délimiter les paysages culturels à des fins de planification. Le cadre de la CCN est fondé sur un guide plus détaillé, *Landscape Character Assessment Guidance for England and Scotland*, utilisé par les organismes de protection du patrimoine d'Angleterre et d'Écosse. Le terme « évaluation de caractérisation du paysage » dans le Plan du patrimoine sert à décrire un ensemble d'activités conformes au cadre de la CCN et conçues pour comprendre et exposer le caractère d'un paysage et présenter les caractéristiques qui inspirent « l'esprit d'un lieu ». Afin d'englober l'éventail des éléments patrimoniaux qu'on pourrait trouver dans un paysage culturel, et pour les distinguer du concept de « paysage », qui évoque davantage le terrain, les regroupements de biens patrimoniaux dans ce plan sont appelés « complexes ».

Toponymes (intangible)

Les toponymes font à la fois partie du patrimoine tangible et du patrimoine intangible. Ce sont des noms attribués officiellement ou par l'usage à des espaces géographiques et à des voies de circulation, et ils transmettent la connaissance de leur origine. La CCN n'a pas encore établi de processus pour les toponymes associés aux lieux dont elle est responsable. Elle se conforme aux normes de dénomination provinciales et municipales pour l'attribution de noms de routes, et s'il y a lieu aux lignes directrices fédérales pour les noms d'édifices.

¹ Le document PDF comprend un glossaire.

² Notamment, la question des noms de sentiers a été soulevée lors de réunions publiques et aussi directement soumise à la CCN. Par exemple, *Comments to the NCC Board* (commentaires au CA de la CCN), avril 2011.

En ligne à : <http://guidegatineau.ca/blog/1453/my-comments-to-the-ncc-board> (en anglais seulement)

³ UNESCO, *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, 2008, annexe 3.

En ligne à : <http://whc.unesco.org/archive/opguide08-fr.pdf>.

Annexe C : Énoncés d'importance

Un énoncé d'importance est un outil essentiel pour déterminer et exprimer la valeur d'un lieu historique. Il explique de façon concise la nature du lieu patrimonial, la raison de son importance et les principaux attributs à conserver. L'énoncé de valeur du patrimoine culturel (EVPC) est bref (ce n'est pas un historique exhaustif du lieu) et comprend trois sections.

La section **Description** fournit la réponse aux questions suivantes concernant le lieu patrimonial : Quelle est la nature du lieu? Où est-il situé? Quelle est la période d'importance? Qu'est-ce qu'on y trouve? Quelles en sont les limites?

Un plan aide du lieu à comprendre un lieu patrimonial et ses limites. Une carte est utile pour comprendre son contexte géographique.

La section **Valeur patrimoniale** répond aux questions suivantes : Pourquoi ce lieu patrimonial a-t-il de la valeur? Quelle est la collectivité qui lui accorde de la valeur? À quoi tient cette valeur : associations historiques, conception, potentiel archéologique connu, signification sur le plan environnemental ou contextuel?

La section **Attributs patrimoniaux** fournit les caractéristiques qui confèrent à un lieu historique sa valeur patrimoniale et qui doivent être conservées. Les attributs patrimoniaux peuvent inclure les suivants :

- Attributs physiques : conception (y compris le style, l'ampleur, le regroupement, la décoration, la disposition, la couleur, la texture), les matériaux et la qualité d'exécution des travaux, les assemblages et les caractéristiques du paysage.
- Attributs contextuels : emplacement, rapports spatiaux avec les caractéristiques associées et l'entourage, vues du lieu et à partir du lieu historique et attributs sociaux tels qu'utilisation, importance pour la collectivité ou point d'intérêt et traditions ou activités associées au lieu patrimonial.

Énoncé de valeur patrimoniale (à titre d'exemple)

Lieu patrimonial du paysage de la mine Forsythe

Description du lieu patrimonial

Le paysage de la mine Forsythe est celui d'un ancien site de mine d'extraction de minerai de fer dans le parc de la Gatineau, qui a principalement été exploitée au cours des années 1850 et 1860, avec des reprises sporadiques au cours du siècle qui a suivi (voir les figures 1, 2, 3, 4 et 5). Le site est situé dans le secteur de seuil du Parc, accessible à pied depuis le boulevard Cités des jeunes entre le chemin Quartz et la rue de la Galène en banlieue de Gatineau (Québec). Le paysage consiste en une série de trous d'excavation à ciel ouvert et de tunnels creusés à même le roc, situés à proximité les uns des autres, sur une surface jonchée de débris rocaillieux. Des murs de pierre escarpés créés par les excavations s'élèvent des deux côtés des puits à ciel ouvert et forment des canyons artificiels. Le paysage témoigne avec éloquence de l'activité minière qui se déroulait à une certaine époque. Outre les puits à ciel ouvert, on peut voir des trous de foreuses sur les murs de pierre, des artefacts miniers de divers types, des restes d'un wagonnet de mine et du till éparpillé. Le paysage se végétalise peu à peu, la nature reprend ses droits sur ce terrain exploité par l'homme, et les artefacts se détériorent. Le terrain est délimité par les abords du Parc le long du boulevard de la Cité des jeunes à l'est, et il suit le dessus des murs de pierre qui s'étendent dans la forêt et enveloppe le site original de la mine.

Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du paysage de la mine Forsythe tient à son lien avec les activités minières dans le parc de la Gatineau au 19^e siècle, et à son illustration d'un processus de détérioration et des caractéristiques de retour à l'état naturel de sites de colonisation et d'exploitation de ressources abandonnés dans le Parc.

Par ses liens historiques avec les techniques d'extraction de minerai et d'activité à petite échelle, le paysage de la mine Forsythe est un excellent exemple d'exploitation minière au 19^e siècle dans l'Ouest du Québec et au Canada en général. Comme dans nombre d'autres mines de la région, on exploitait dans celle-ci du minerai facilement accessible par extraction en carrière et au moyen de tunnels. L'état précaire de sa rentabilité financière était aussi typique. Bien que l'on ait constaté ici un gisement à haute teneur de magnétite en 1801, ce n'est qu'en 1826 que débute l'extraction lorsque Philemon Wright et John MacTaggart, délégué du maître d'ouvrage sur le canal Rideau, forment la Hull Mining Company. En situation d'insuffisance de capital, le site est vendu en 1854 à MM. Forsythe et compagnie de Pennsylvanie. Pendant la période où la mine est détenue par les Forsythe, de grandes quantités de minerai sont expédiées à des clients du Centre-Nord des États-Unis au cours des années 1850. Par la suite, la mine a changé plusieurs fois de propriétaires. Un haut-fourneau avait été installé

non loin de la mine, mais en 1870, un incendie a ravagé plusieurs édifices de la mine et du village minier implanté à proximité le long de la rivière Gatineau.

L'empiétement de la végétation sur le paysage de la mine Forsythe illustre bien le processus naturel de délabrement des structures érigées par l'homme et celui de retour à l'état naturel du site. Ces processus font en sorte que le paysage de la mine Forsythe est étroitement associé aux valeurs environnementales du parc de la Gatineau. Le processus de retour à l'état naturel est constaté sur de nombreux sites du Parc liés à l'exploitation des ressources naturelles et aux activités de colonisation. Le paysage de la mine Forsythe, par la richesse des ressources toujours en place et le relief particulier, est un exemple éloquent de ce processus. La paroi rocheuse se distingue par une flore diversifiée. Les saillies et crevasses sont recouvertes de plantes herbacées, des fougères, de la mousse et du lichen. Les plantes herbacées sont concentrées sur la partie supérieure de la paroi rocheuse, alors que la mousse et le lichen sont denses et recouvrent de larges étendues. L'ancolie du Canada (*Aquilegia canadensis*), une fleur sauvage indigène, est bien présente en pleine floraison sur les saillies, alors qu'on voit un peu plus bas des traces toujours visibles de dynamitage. La carrière, depuis longtemps abandonnée, est semblable dans ses habitats aux falaises verticales. La diversité de la flore illustre bien comment un site ayant subi des interventions humaines majeures peut récupérer et voir ses systèmes écologiques se restaurer.

Attributs patrimoniaux

Les attributs patrimoniaux évoquent les techniques minières utilisées au milieu du 19^e siècle au Canada, et plus particulièrement dans l'Ouest du Québec.

- Emplacement du paysage de la mine Forsythe dans le parc de la Gatineau
- Surface jonchée de débris rocaillieux du paysage qui témoigne de l'activité minière
- Puits à ciel ouvert et tunnels connexes
- Surface des murs des canyons fabriqués par l'homme marquée par les traces de forage
- Objets de métal toujours sur le site, tels que boulons de fer et un wagonnet
- Vues depuis le ressaut des murs de la paroi escarpée vers la mine plus bas, et vues depuis le plancher du canyon sur le canyon et divers points d'observation
- Empiètement de la végétation, signe du processus de retour à l'état naturel de ce site lourdement modifié.

Sources

Hogarth, D.D. *Pioneer Mines of the Gatineau Region, Quebec* (Ottawa, par Town Beavers, 1975), p. 8-15.

Fletcher, Katharine. *Historical Walks: The Gatineau Park Story* (Ottawa, Chesley House Publications, 1988), p. 113.

Ozimec, Barbara. *NCC: Cultural Heritage Strategy for Gatineau Park*, Contentworks inc., mai 2011.

Annexe D : Plans de conservation

Un plan de conservation est un outil de gestion qui oriente la conservation et encadre les changements apportés à un lieu historique. Il se situe dans le prolongement de la détermination des valeurs figurant dans l'énoncé de valeur du patrimoine culturel (EVPC). Il présente les stratégies de conservation et d'entretien appropriées, les problèmes et les possibilités, les relations avec les intervenants et un cadre de présentation de rapports pour en mesurer la réussite. Un plan de conservation est un effort d'équipe qui nécessite la participation d'experts dans divers domaines, de planificateurs en conservation du patrimoine et d'autres parties intéressées. La longueur et la complexité du plan de même que le degré de planification et de consultation devraient être proportionnels à la complexité du lieu patrimonial et aux problèmes qu'il présente. Le plan de conservation des lieux patrimoniaux stables, qui posent peu de défis de conservation, où l'on constate peu de problèmes et où l'intérêt des intervenants est faible, peut être relativement court (quelques pages) et comporte de brèves exigences de planification et de consultation. Les lieux patrimoniaux qui posent de grands défis de conservation et des problèmes complexes et pour lesquels les intervenants sont très préoccupés nécessiteront un plan plus long et détaillé ainsi que des investissements plus importants dans les processus de planification et de consultation. Dans l'ensemble des plans de conservation nécessaires pour le parc de la Gatineau, il faudrait accorder la priorité aux lieux patrimoniaux présentant des problèmes de conservation à résoudre rapidement et pour lesquels les intervenants sont les plus préoccupés, sans perdre de vue la disponibilité des ressources. Voici une liste d'éléments importants à inclure dans un plan de conservation.

- Situer le lieu patrimonial dans le contexte de la vision du parc de la Gatineau, et dans celui des politiques et des plans de la CCN en vigueur pour le Parc.
- S'inspirer de toute la recherche pertinente et disponible, et déterminer les lacunes en information.
- Fonder le plan sur la description, les valeurs et les attributs patrimoniaux du lieu historique énoncés dans l'EVPC.
- Décrire l'état actuel du lieu historique, y compris l'état physique, les conditions socioéconomiques qui ont une incidence sur le lieu; tout programme qu'on pourrait associer au lieu, et toute attente du public sur l'utilisation et l'accès au lieu.
- Établir la catégorie de traitement de conservation en se basant sur les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.
- Assortir le traitement de conservation choisi à des mesures à court et à long terme, tant pour la conservation que pour l'entretien.
- Identifier les intervenants et indiquer leurs préoccupations et les possibilités de partenariat.
- Déterminer les problèmes et les possibilités de conservation et d'utilisation.
- Déterminer le potentiel de présentation publique.
- Établir un point de référence pour mesurer la réussite des activités de conservation et d'entretien, des relations avec les intervenants, de la présentation publique, et mesurer la pertinence du plan de conservation en soi grâce à des examens périodiques.

Annexe E : Histoire du parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau est le plus important espace vert de la région de la capitale. Conservé à titre d'exemple de la géomorphologie du Bouclier canadien, il est un des éléments centraux de l'écosystème de la région. Son paysage évocateur visible des édifices du Parlement et du cœur de la capitale rappelle les vastes milieux naturels du Canada. Le rôle prépondérant du parc de la Gatineau au cours de plus d'un siècle d'aménagement de la capitale tient à ses paysages spectaculaires, aux liens créés entre les gens et la nature et aux possibilités exceptionnelles d'activités de plein air qu'il offre.

Depuis la première présence autochtone dans la région il y a plus de 6 000 ans jusqu'à l'arrivée des colons d'origine européenne, les ressources naturelles du Parc ont été surtout exploitées à des fins de subsistance. De nombreux sites et artefacts témoignent du passage de cultures de l'Archaïque laurentien, puis de cultures préeuropéennes. Au moment du contact avec les Européens au début du 17^e siècle, les Anishinabeg¹ habitaient la région, tout comme leurs descendants de nos jours. Le parc de la Gatineau couvre une partie du territoire que les communautés des Premières Nations de Kitigan Zibi de Pikwàkanagàn utilisaient jusqu'à ce que l'établissement d'Euro-Canadiens et la création du Parc entraînent leur déplacement. Des signes tangibles, des légendes et des noms de lieux témoignent de l'utilisation et de l'occupation du territoire du Parc par les Autochtones. Des recherches plus approfondies seront réalisées en collaboration avec les communautés anishinabées locales pour explorer les valeurs autochtones et l'histoire liées à ces terres.

Les vestiges des activités agricoles, forestières et minières des Euro-Canadiens dans certains secteurs du Parc illustrent bien l'importance des ressources naturelles pour l'économie de la région. Bien que les pionniers aient aménagé des fermes et espéraient vivre de l'agriculture, le sol rocailleux les a incités, pour survivre, à exploiter un grand éventail de ressources, y compris le gibier, le poisson, les forêts, les mines. Les activités industrielles telles que l'exploitation minière et la production de fertilisants ont laissé des traces physiques à plusieurs endroits dans le Parc. La toponymie du parc de la Gatineau témoigne éloquemment de la période de colonisation et des activités industrielles qui s'y sont produites.

À la fin des années 1800, un nombre croissant de villégiateurs souhaitant reprendre contact avec la nature se sont joints aux pionniers. Plusieurs venaient par train pour une excursion d'une journée, alors que d'autres, moins nombreux mais mieux nantis, et des membres de la haute société d'Ottawa construisirent des chalets et aménagèrent des domaines. On trouvait parmi ces nouveaux arrivants de grands commis de l'État, des industriels, des militaires et des barons de l'industrie du bois. William Lyon Mackenzie King, alors haut fonctionnaire, commença par construire à Kingsmere un modeste chalet, qu'il agrandit au fil des décennies, et qui était devenu, lorsque son propriétaire accéda au poste de premier ministre, un domaine méticuleusement aménagé et entretenu. Au début, ces collectivités disparates coexistaient harmonieusement avec les résidents locaux. Ceux-ci touchaient des revenus additionnels de la vente des biens et des services rendus aux vacanciers. Ils étaient employés dans les centres de villégiatures, les chalets et les domaines. Au fil du temps, cependant, les pionniers se sont adonnés à des activités économiques qui entraient en conflit avec les valeurs récréatives que recherchaient les villégiateurs, notamment la coupe de bois de chauffage.

Au tournant du siècle, la région de la capitale a été la scène d'un gigantesque incendie qui détruisit de vastes secteurs de la ville de Hull (maintenant Gatineau) ainsi que des parties de la ville d'Ottawa. Déjà tristement reconnue pour sa laideur, Ottawa était prête au changement. En 1903, le premier plan d'aménagement de la capitale proposait la vision d'une vaste étendue naturelle autour du lac Meech dans les collines de la Gatineau reliée à la capitale par une promenade. Ce concept reflétait les valeurs de l'époque qui privilégiaient le respect et l'esthétique de la nature, en plus d'exprimer les valeurs symboliques, écologiques, de conservation et de loisirs liées au futur Parc. En 1915, un nouveau plan de la capitale maintint ces valeurs et étendit la surface du Parc, rapprochant ses limites du centre urbain et mettant l'accent sur l'importance de l'aspect visuel de la capitale. À la même époque, le Club de ski d'Ottawa entreprit la mise en valeur du potentiel récréatif du secteur en hiver, construisant des chalets et aménageant des pistes aux noms colorés comme « *Merry-Go-Round* ».

L'exploitation des ressources forestières eut une incidence sur les paysages pittoresques tant prisés par les urbanistes de la capitale, les estivants et les usagers du territoire actuel du Parc à des fins récréatives. Il donna lieu à la fondation de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, une idée qui avait germé lors d'une conversation entre Mackenzie King et Harry Baldwin, son ancien secrétaire personnel, ce qui ajouta à l'urgence de créer un parc. En 1938, le gouvernement fit l'acquisition des premiers terrains devant constituer le Parc, accélérant du même coup le changement de vocation qui passait de l'exploitation des ressources à la conservation et aux loisirs.

Depuis sa création, le Parc est mis en valeur comme lieu servant à présenter la beauté panoramique, l'histoire et les possibilités récréatives de la capitale aux visiteurs canadiens et étrangers. Au fil des décennies, il fut agrandi, et les valeurs écologiques et récréatives, renforcées, tout comme son lien avec le milieu urbain. Les résidents locaux sont devenus des employés du Parc ou des commerces destinés

aux visiteurs du Parc. Ils ont investi plusieurs heures de bénévolat dans plusieurs domaines. Gardiens du Parc, ils démontrent un engagement continu en faveur de la conservation et de l'interprétation du Parc. Avec le temps, l'évolution des activités récréatives et des loisirs a modifié les utilisations du Parc et a influé sur sa gestion. On offre aux visiteurs des possibilités de s'adonner à diverses activités reflétant l'éventail des valeurs associées aux fonctions récréatives d'un parc, allant de la promenade de détente à l'exploration de l'arrière-pays. La pression exercée sur les écosystèmes du Parc par le nombre grandissant de visiteurs, de concert avec une évolution des valeurs culturelles en matière d'environnement, a suscité un mouvement graduel vers une approche favorisant la protection de l'environnement au lieu d'activités récréatives dans la gestion du Parc.

Le parc de la Gatineau a aussi servi de retraite propice à la contemplation pour plusieurs résidents de la capitale. Mackenzie King aimait beaucoup son domaine qui lui servait de refuge loin des pressions de la vie politique et où il pouvait accueillir des visiteurs de partout au pays et de l'étranger. Cette fonction politique est toujours présente dans le Parc, puisque s'y trouvent deux résidences officielles et un centre de conférences où ont lieu des événements d'importance nationale.

De nos jours, le Parc est considéré comme un élément essentiel des espaces verts de la région de la capitale nationale et comme une zone récréative exceptionnelle, permettant d'entrer en contact avec la nature, située à proximité d'un grand centre urbain. Les communautés anishinabées locales ont un lien direct avec le Parc. Celui-ci continue d'inspirer les adeptes du plein air, les amoureux de la nature et les artistes et, pour plusieurs, de servir de refuge pour échapper à la vie urbaine.

¹ Appelés Algonquins par Samuel de Champlain.

Annexe F : Cadre thématique – Phase 1

Le cadre thématique du patrimoine culturel décrit dans les pages qui suivent expose les cinq grands thèmes d'interprétation et les messages connexes qui fournissent le contexte permettant aux visiteurs de comprendre le rôle du Parc pour la capitale, ainsi que les principales valeurs culturelles qui y sont liées. Les trois premiers thèmes – *Parc de conservation de la capitale du Canada*, *Expérience récréative exceptionnelle* et *Retraite en pleine nature* – sont étroitement liés au mandat de la CCN et au rôle du Parc pour la capitale. Le cadre thématique propose un aperçu des thèmes et les messages principaux ainsi que des exemples de sous-messages qui seront élaborés dans le plan d'interprétation. Il comprend une brève justification du choix des thèmes ainsi que des exemples de ressources culturelles auxquelles ils sont associés.

Des messages autochtones seront intégrés lors d'autres travaux de recherche.

Thème 1 : Parc de conservation de la capitale du Canada

La jouissance de milieux naturels et la préservation du paysage emblématique des collines de la Gatineau, en tant que partie intégrante de la capitale, ont été à l'origine des plans du Parc depuis le début des années 1900. La conservation du patrimoine culturel est au cœur de la vision du parc de la Gatineau et de son rôle dans la capitale.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
-------------------	---------------------------	------------------------

Thème 1 : Parc de conservation de la capitale du Canada

La jouissance de milieux naturels et la préservation du paysage emblématique des collines de la Gatineau, en tant que partie intégrante de la capitale, ont été à l'origine des plans du Parc depuis le début des années 1900. La conservation du patrimoine culturel est au cœur de la vision du parc de la Gatineau et de son rôle dans la capitale.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
<p>Le parc de la Gatineau a été créé comme aire naturelle de grande beauté pour permettre aux visiteurs de profiter de la nature à proximité de la capitale, et il contient des ressources du patrimoine culturel associées à la capitale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc de la Gatineau est un paysage culturel qui témoigne de son utilisation par divers groupes au fil du temps, des peuples autochtones de l'ère préeuropéenne aux communautés anishinabées, en passant par les pionniers euro-canadiens qui s'y sont installés, puis les activités industrielles qui se sont ensuivies, jusqu'à sa gestion actuelle axée sur la conservation et les activités récréatives. • Le parc de la Gatineau a été créé dans le cadre d'une initiative nationale de doter le pays de parcs naturels. La mise en réserve de larges espaces de forêts était motivée par l'émergence de l'idéal romantique du respect et de l'esthétique de la nature, pierres angulaires de l'identité canadienne. • Contrairement à d'autres parcs fédéraux, les terrains du parc de la Gatineau ont été acquis par étapes, par achat ou par expropriation, à commencer par une superficie de 2 200 hectares en 1938, dans un processus de regroupement qui se poursuit toujours aujourd'hui. Ce processus a occasionné le déplacement graduel de propriétaires privés et un passage à long terme de l'utilisation à la conservation des ressources. • La superficie du Parc est maintenant de 36 000 hectares, et celui-ci constitue un cas unique au Canada en ce qu'une partie de son territoire est située en zone urbaine. • À l'époque de la création du Parc, la conservation des aires naturelles était associée à la jouissance de la nature par des activités récréatives et la contemplation, ainsi qu'au souhait de protéger la nature elle-même. • L'évolution des principes de conservation culturelle et naturelle a influé sur la gestion du Parc depuis le début jusqu'à nos jours. • Le milieu écologique du Parc a subi les contrecoups de l'activité humaine tant avant qu'après la création du Parc. • La recherche scientifique amorcée par la CCN ainsi que les recherches menées dans le Parc grâce à sa proximité de la capitale ont contribué à la compréhension de l'histoire et de l'écologie du Parc et ont influé sur sa gestion. • Depuis sa création, le parc de la Gatineau a constitué un lieu privilégié pour présenter aux visiteurs d'ailleurs au Canada et de partout dans le monde les paysages, l'histoire et les possibilités d'activités récréatives que la capitale a à offrir. • Le parc de la Gatineau contient d'importantes ressources culturelles liées à la capitale, dont le domaine Mackenzie-King, deux résidences officielles, le lieu historique national du mont King et des paysages culturels. • Les résidents des quartiers adjacents se sont de longue date engagés dans l'intendance du Parc et continuent de jouer un rôle actif dans sa conservation et son interprétation; par exemple, la Société historique de la vallée de la Gatineau a entrepris la restauration initiale et l'établissement du salon de thé à Moorside. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de gestion du Parc • Infrastructure du Parc et programmes liés à la conservation culturelle et du milieu naturel • Domaine Mackenzie-King • Résidences officielles • LHN du mont King • Paysages culturels

Thème 1 : Parc de conservation de la capitale du Canada

La jouissance de milieux naturels et la préservation du paysage emblématique des collines de la Gatineau, en tant que partie intégrante de la capitale, ont été à l'origine des plans du Parc depuis le début des années 1900. La conservation du patrimoine culturel est au cœur de la vision du parc de la Gatineau et de son rôle dans la capitale.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
Le parc de la Gatineau était une partie importante des plans inspirés par le mouvement City Beautiful qui prônait le nettoyage des villes et le retour à la nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Les urbanistes du mouvement City Beautiful prônaient l'embellissement des villes et un accès facile à des activités récréatives dans des aires naturelles à proximité comme moyens d'améliorer les conditions sociales. • Le Parc préserve le paysage symbolique des collines de la Gatineau, et donne une vue saisissante du Bouclier canadien depuis le cœur de la capitale. • Le parc de la Gatineau joue un rôle de création et de maintien d'une capitale qui symbolise le Canada avec ses étendues de forêts, de ses lacs et avec son association aux grands personnages de l'histoire du Canada. • La décision de créer un « parc pour la capitale » a influé sur son développement. Les liens entre le cœur de la capitale ont été formés par une « coulée de verdure » d'espaces ouverts depuis les zones urbaines vers les promenades et les belvédères. • Les paysages du Parc inspirent les adeptes du plein air, les amateurs de la nature et les artistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Todd, 1903 • Plan Bennett, 1915 (Commission Holt) • Plan Gréber, 1950 • Belvédères, promenades • Paysage du Parc vu du cœur de la capitale • Jardins et ruines du domaine Mackenzie-King

Thème 2 : Expérience récréative exceptionnelle

Les possibilités récréatives exceptionnelles offertes par le territoire du parc de la Gatineau ont donné l'élan nécessaire à la création de ce dernier, lequel continue d'être une destination récréative de choix pour les résidents de la capitale et pour les visiteurs. Grâce aux activités récréatives, les visiteurs entrent en relation avec la nature et le patrimoine culturel du Parc.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
Les collines de la Gatineau constituent une destination récréative depuis plus d'un siècle.	<ul style="list-style-type: none"> • Les propriétaires de chalets et les excursionnistes d'un jour en quête d'espaces naturels pour prendre un répit du bruit et de la saleté de la ville ont commencé à fréquenter les collines de la Gatineau à la fin du 19^e siècle. • Au début, de nombreux visiteurs arrivaient en train; avec le temps, les autocars et les voitures ont changé la façon dont les visiteurs font l'expérience du Parc. • Les résidents des environs travaillaient dans des centres de villégiature privés aménagés à divers endroits dans les collines de la Gatineau. • Le Club de ski d'Ottawa a joué un rôle déterminant pour faire du Parc un lieu de choix pour la pratique du ski et pour promouvoir la conservation de la forêt. • À l'époque, un certain nombre des pistes du Parc ont été balisées et baptisées de noms colorés évocateurs des expériences des skieurs. • Avec le temps, les intérêts des propriétaires de chalets et des amateurs de plein air sont entrés en conflit avec les activités économiques des fermiers locaux qui exploitaient les ressources forestières pour vendre du bois de chauffage. Ce conflit a accéléré la création du Parc lorsque la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux a exercé des pressions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chalets • Documents des usagers, infrastructure • Camp Fortune • Centre Haven (lac la Pêche) • Lac Pink • Lac Mulvihill • Pavillon Kingsmere • Pavillon Wattsford, belvédère • Domaine et centre de villégiature Alexander • Maison Harrison

Thème 2 : Expérience récréative exceptionnelle

Les possibilités récréatives exceptionnelles offertes par le territoire du parc de la Gatineau ont donné l'élan nécessaire à la création de ce dernier, lequel continue d'être une destination récréative de choix pour les résidents de la capitale et pour les visiteurs. Grâce aux activités récréatives, les visiteurs entrent en relation avec la nature et le patrimoine culturel du Parc.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
<p>Le parc de la Gatineau offre de superbes possibilités d'activités récréatives en pleine nature.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il a été créé en 1938, le Parc devait comprendre une superficie de 8 000 hectares, un espace déjà caractérisé par la présence de chalets et la pratique d'activités récréatives. En 1950, le Plan Gréber intégrait le Parc dans les plans d'amélioration de la capitale et recommandait son agrandissement pour porter sa superficie à 33 000 hectares. • De nombreux résidents de la zone travaillent comme préposés au Parc et dans des entreprises qui répondent aux besoins des visiteurs du Parc comme des restaurants, des boutiques de matériel de plein air et d'artisanat aux abords du Parc. • L'aménagement du Parc, sa conception et son utilisation subissent l'influence des tendances dans les domaines des activités récréatives, des loisirs et du tourisme. • Les visiteurs du Parc peuvent s'adonner à un vaste éventail d'activités, de la contemplation paisible à l'exploration de l'arrière-pays. • Les visiteurs du Parc s'adonnent à des activités physiques ou culturelles comme la visite de lieux historiques, la peinture, la photographie et l'ornithologie. • La présence de cette zone consacrée aux loisirs influe sur la vie de nombreux résidents de la capitale et les amène à fréquenter le Parc régulièrement, notamment durant le Coloris automnal. • Des athlètes s'entraînent dans le Parc à des sports de compétition, comme des épreuves de ski de fond. • Des ambassades organisent dans le Parc des événements liés aux traditions culturelles de leurs pays. • Situés à proximité d'un grand centre urbain, les habitats naturels du Parc ont été soumis à des pressions en raison de l'utilisation intense à des fins récréatives. Le Parc reçoit actuellement 2,7 millions de visites par année, soit une densité d'utilisateurs par kilomètre carré beaucoup plus forte que pour tout autre parc national. Les pressions sur l'écosystème du Parc et sur ses installations occasionnent un conflit permanent entre les valeurs de conservation et les activités récréatives. • L'importance culturelle croissante des valeurs écologiques amène un changement de perception des rapports entre les humains et la nature qui privilégie davantage la protection des écosystèmes fragiles que les utilisations à des fins récréatives dans la gestion du Parc. • On met désormais l'accent sur la détermination des activités récréatives les plus compatibles avec la conservation des ressources naturelles du Parc et sur la capacité de les offrir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de gestion du Parc • Services aux visiteurs et infrastructure récréative • Évolution des tendances dans les domaines des activités récréatives, des loisirs et du tourisme • Créations artistiques inspirées par le Parc • Preuves de l'incidence des activités récréatives intenses sur les habitats naturels

Thème 3 : Retraite en pleine nature

Les collines de la Gatineau ont longtemps été un refuge paisible pour plusieurs résidents de la capitale, dont certaines personnalités publiques. Aujourd’hui, le Parc compte deux résidences officielles, un centre de conférences du gouvernement et plusieurs endroits tranquilles accessibles à tous.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
<p>Les collines de la Gatineau ont été pour de nombreux résidents de la capitale, dont des personnalités publiques, un lieu de retraite et de socialisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis la fin des années 1800, des villégiateurs en quête d’un retour à la nature ont implanté des collectivités sur les rives des lacs du Parc. • La tranquillité du milieu naturel contrastait nettement avec le bruit et la saleté de la ville et rehaussait l’idéal romantique de la nature comme refuge et endroit pour se ressourcer. • Parmi ces propriétaires de chalets, on comptait des personnalités des milieux politique, économique, scientifique, administratif et culturel de la capitale. • Dans les années qui ont suivi la Confédération, plusieurs hauts fonctionnaires fédéraux ont construit des chalets sur les bords du lac Jeff, renommé Kingsmere en 1880. • La congrégation des Capucins a construit une retraite au lac Meech au début des années 1900. • D’éminents entrepreneurs qui avaient élu résidence dans la capitale ont également construit des résidences d’été dans les collines avoisinantes. • Les résidents locaux approvisionnaient en biens et services les propriétaires de chalet, et certains étaient embauchés pour travailler dans les chalets et les domaines qui se construisaient dans la région. • Au fil du temps, les villégiateurs ont fait l’acquisition de terres qui avaient servi à l’agriculture et à la coupe du bois, et leur ont donné une vocation récréative. • William Lyon Mackenzie King est arrivé à Kingsmere lors d’une excursion à bicyclette en 1900, et il y a acheté un petit chalet au bord du lac en 1903. En quelques décennies, il créa un domaine qui était devenu, lorsqu’il accéda au poste de premier ministre, un lieu méticuleusement aménagé et entretenu où il trouvait refuge des pressions de la vie politique et recevait des invités canadiens et étrangers. • La présence de personnalités influentes parmi les propriétaires de chalets et de domaines dans les collines de la Gatineau a permis au mouvement pour la création du Parc de réussir, et a influé sur les relations entre le Parc et la capitale. • La société Crawley Films a construit un studio à la fin des années 1950 dans les collines de la Gatineau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine Mackenzie-King • Domaine Herridge • Domaine Booth • Domaine O’Brien (Werner Ernest Noffke) • Maison Sparks • Domaine Edwards • Domaine Willson • Manoir et chapelle des capucins • Studio de cinéma Crawley

Thème 3 : Retraite en pleine nature

Les collines de la Gatineau ont longtemps été un refuge paisible pour plusieurs résidants de la capitale, dont certaines personnalités publiques. Aujourd’hui, le Parc compte deux résidences officielles, un centre de conférences du gouvernement et plusieurs endroits tranquilles accessibles à tous.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
Le parc de la Gatineau continue d’être un havre de paix pour les résidants de la capitale et pour des personnalités politiques, et de servir à la tenue d’événements politiques d’envergure.	<ul style="list-style-type: none">• De nos jours, on trouve deux résidences officielles dans le Parc, soit la résidence secondaire du premier ministre au lac Mousseau (Harrington) et la résidence du président de la Chambre des communes à la Ferme (Kingsmere).• La longue tradition qui consiste à inviter des visiteurs de l’étranger à faire l’expérience de la beauté paisible du Canada dans le Parc se poursuit.• La maison Willson, sur les bords du lac Meech, est devenue un centre de conférences du gouvernement, et on y tient des événements d’importance nationale.• Il reste des collectivités de résidants dans le Parc, certains de ceux-ci habitant dans des résidences privées et d’autres dans des résidences et des chalets appartenant à la CCN.• Pour certains visiteurs et résidants, le parc de la Gatineau évoque un pan de l’histoire de leur famille qui remonte aux premiers villégiateurs.• Certains chalets appartenant à la CCN construits sur des terrains écologiquement fragiles ont été déplacés pour aider à la conservation des écosystèmes du Parc.	<ul style="list-style-type: none">• Résidences officielles du premier ministre et du président de la Chambre des communes• Maison Willson, qui sert de centre de conférences du gouvernement

Thème 4 : Présence autochtone

Le territoire qui constitue aujourd’hui le parc de la Gatineau porte des traces de la présence autochtone à travers les millénaires, et il présente toujours une grande importance pour les communautés anishinabées.

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
Les Autochtones ont utilisé les terres du parc de la Gatineau depuis des milliers d’années. Les communautés anishinabées locales continuent d’avoir des liens directs avec le Parc.	<ul style="list-style-type: none">• Un petit nombre de sites archéologiques et d’artéfacts préeuropéens témoignent de la présence humaine dans le Parc depuis au moins 6 000 ans.• À l’arrivée des Européens, les Anishinabeg habitaient la région.• Le parc de la Gatineau occupe une partie des terres utilisées par la Première Nation Kitigan Zibi Anishnabeg qui fut déplacée par les pionniers euro-canadiens et par la création du Parc.• Les communautés Kitigan Zibi et Pikwàkawagàn (Golden Lake), qui ont les mêmes origines, ont un lien avec le territoire du parc de la Gatineau et souhaitent faire part de leur histoire.	<ul style="list-style-type: none">• Toponymes comme Tanagra, Asticou• Trois sites archéologiques préeuropéens connus; d’autres sites potentiels• Histoire autochtone• Lieux sacrés• Lieux d’importance• Légendes et mythes

Thème 5 : Exploitation des ressources naturelles

Bon nombre de ressources culturelles du Parc sont liées aux pionniers euro-canadiens qui ont établi des fermes et mené d'autres activités économiques à petite échelle dans le Parc, ainsi qu'à des activités industrielles à l'intérieur des limites du Parc

Message principal	Exemples de sous-messages	Ressources culturelles
<p>Les pionniers euro-canadiens tiraient leur subsistance de l'agriculture et d'autres activités, alors que les industries à plus grande échelle évoluaient dans les secteurs forestiers, des mines et de l'hydro-électricité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La zone qui constitue actuellement le parc de la Gatineau a été une des premières où se sont installés des Euro-Canadiens en région montagneuse dans le Bouclier canadien. • Au départ, les pionniers euro-canadiens ont concentré leurs efforts sur l'aménagement de fermes, mais les sols rocailleux sur la plupart des terres du Parc faisaient en sorte qu'ils avaient besoin d'autres sources de revenus pour survivre. La vallée du ruisseau Meech est le seul secteur où les fermes étaient productives, et celles des autres secteurs du Parc ont graduellement été abandonnées. • L'exploitation forestière qui dominait l'économie régionale était tributaire des cours d'eau pour amener les billes près des marchés, c'est pourquoi seuls quelques endroits choisis à l'intérieur des limites actuelles du Parc, soit la vallée du ruisseau Meech ainsi que le lac et la rivière la Pêche, ont vu des activités intensives de coupe du bois. Les fermiers écoulaient leurs produits dans les camps de bûcherons où ils trouvaient aussi des emplois saisonniers. • À plus petite échelle, les fermiers et les entrepreneurs locaux abattaient des pins blancs, des pins rouges et des chênes à l'intérieur des limites actuelles du Parc, et les transportaient au moulin à scie ou au cours d'eau le plus proche. Ils répondaient aussi à la demande locale en bois de chauffage qui connut une hausse à l'époque de la Grande Crise parce que le bois était moins cher que le charbon ou le mazout. • La richesse en ressources minérales des collines de la Gatineau a fait en sorte qu'une vingtaine de mines et de carrières ont été établies sur des terres adjacentes ou à l'intérieur des limites actuelles du Parc. La plupart des mines étaient des exploitations à petite échelle, mais une mine de fer et une mine de molybdène ont été exploitées à grande échelle. • L'isolement relatif du ruisseau Meech, et la possibilité de produire de l'énergie hydro-électrique amenèrent Thomas « Carbide » Willson à y installer sur son domaine la première usine de fabrication d'engrais phosphaté du genre. • Lorsque les collines de la Gatineau sont devenues une destination récréative populaire, les fermiers ont tiré des revenus en offrant leurs services, du transport et des biens aux nouveaux arrivants. Toutefois, au fil du temps, leurs efforts visant à arrondir leurs revenus par la vente de bois de chauffage ont entraîné une perte du couvert forestier, ce qui créa des pressions pour la création du Parc. • Certains résidents des quartiers environnants sont des descendants des pionniers euro-canadiens et des gens qui travaillaient sur les sites industriels à l'intérieur du Parc. • L'isolement relatif du Parc a aussi permis l'installation d'établissements gouvernementaux liés à l'internement et à la réadaptation sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce de la fourrure • Vallée du ruisseau Meech • Granges, maisons, ruines, caves à légumes, murs de pierre, clôtures, plantations, vergers, etc. • Barrages • Moulin Fairbairn, James MacLaren, Wakefield • Four à charbon de bois • Puits de mine • Ruines de la mine Moss, mine Forsythe • Ruines Willson • Cimetière • Camp Gatineau (camp de travail à sécurité minimale, Service canadien des pénitenciers, 1961) • Ferme de réadaptation dans la vallée du ruisseau Meech

Annexe G : Comité d'experts externes

Chef Gilbert Whiteduck, communauté Kitigan Zibi Anishinabeg

Lynda Villeneuve, gestionnaire, Parcs Canada

André Charbonneau, historien et planificateur en patrimoine, Parcs Canada

Marc Fortin, agent de développement culturel, MRC des collines

Sonia Blouin, agente culturelle en patrimoine, Ville de Gatineau

Jim Mountain, Ville d'Ottawa

Mo Laidlaw, Heritage Pontiac

Ron Bernard, conseiller, Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn

Robert Bussière, maire de La Pêche

Jean Laflamme, comité du patrimoine, Municipalité de la Pêche

Marc Cockburn, président, Société historique de la vallée de la Gatineau

Charles Hodgson, Amis du parc de la Gatineau

Gershon Rother, responsable du comité du patrimoine, Amis du parc de la Gatineau

Charlotte Laforest, conseillère du quartier 3 et membre du comité du patrimoine de Chelsea

Carole Martin, membre du comité du patrimoine de Chelsea

Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Jacques Décarie, Société d'histoire de l'Outaouais

Sylvie Prévost, Société d'histoire de l'Outaouais

Louise Dumoulin, Société d'histoire de l'Outaouais

Arnold Midgley, membre du C.A., Musée canadien du Ski

Lisa Prosper, étudiante au doctorat, Université Carleton

Katharine Fletcher, auteure et historienne

Allan Richens, auteur, Société historique de la vallée de la Gatineau

Jim Clark, architecte paysagiste

Allan Donaldson, Friends of Canadian Geoheritage

Annexe H : Processus archéologique

Ressources archéologiques

Contexte

Les ressources archéologiques du parc de la Gatineau feront l'objet d'une évaluation et d'une gestion conforme à l'ébauche de la *Politique de gestion des ressources archéologiques* de la CCN. Cette ébauche de politique en cours d'élaboration est axée sur la gestion des ressources archéologiques dans le contexte des évaluations environnementales menées par la CCN et de son processus d'approbation fédérale de l'utilisation des sols et du design. Elle fournit donc une méthode uniforme pour assurer que les « pratiques exemplaires » soient respectées lorsqu'il est question de protection et de gestion des ressources archéologiques sur l'ensemble des terrains de la CCN.

L'ébauche de la politique de la CCN s'inspire en grande partie des *Lignes directrices pour la gestion des ressources archéologiques* de Parcs Canada (2005). Ces lignes directrices définissent une ressource écologique comme « Tout élément tangible d'activités humaines d'intérêt historique, culturel ou scientifique » et un site archéologique « un lieu ou une zone où il existe (ou existait) des éléments tangibles d'activités humaines d'intérêt historique, culturel ou scientifique, trouvés in situ, sur, dans ou au-dessus du sol ou des terres immergées. L'identification, le recouvrement et l'interprétation des sites archéologiques peuvent se faire au moyen des méthodes de la recherche archéologique » (p. 22). On y ajoute que les ressources archéologiques « sont précieuses parce qu'elles permettent un contact physique avec le passé et constituent des sources de connaissance sur notre histoire » ce qui fait des sites archéologiques des lieux de savoir.

La CCN a pour principe que tous les sites archéologiques sur ses terrains et sur les autres terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada ont une valeur culturelle patrimoniale. À titre de « lieux de savoir », tous les sites archéologiques sont donc automatiquement considérés comme des « ressources du patrimoine culturel ». Dans ce contexte, aucune évaluation d'un site archéologique ne peut déterminer qu'il est entièrement exempt de valeur culturelle.

Approche d'évaluation archéologique

Diverses fonctions de gestion justifient l'évaluation de l'importance des sites archéologiques. Cependant, l'approche retenue par la CCN pour évaluer la valeur relative des sites archéologiques diffère à maints égards de la méthode utilisée dans le présent rapport pour évaluer d'autres ressources du patrimoine culturel. Cette différence tient essentiellement à la nature des ressources archéologiques. Par exemple, il peut s'avérer difficile de déterminer la nature, l'ampleur et l'importance des vestiges archéologiques, surtout dû au fait que ces vestiges sont souvent enfouis sous le sol. Il est donc souvent nécessaire de formuler des avis professionnels basés sur des données limitées pour déterminer des mesures d'atténuation ou de protection. La notion d'importance a elle aussi ses limites comme outil, et bien souvent surgissent des difficultés d'ordre pratique à traduire l'importance en recommandations claires dans certaines circonstances. De plus, il convient de considérer les sites archéologiques comme des éléments d'un paysage archéologique plus vaste au sein desquels il est possible d'interpréter les relations spatiales et temporelles et de comprendre les systèmes de colonisation et de subsistance.

Ainsi, la gestion efficace des ressources archéologiques doit comporter la protection tant des sites archéologiques que des paysages qui leur sont associés.

L'approche de la CCN à l'égard des évaluations archéologiques tient compte de ces défis et d'autres aspects. Les deux principes de base de cette approche peuvent se résumer ainsi :

- Bien que l'importance de sites archéologiques donnés puisse être évaluée comme étant nationale, pour la capitale ou régionale, des méthodes semblables s'appliquent à la protection et à la gestion de tous les sites archéologiques, quel que soit leur classement. L'importance accordée aux sites archéologiques varie grandement selon des critères habituellement basés sur le potentiel scientifique présumé de chaque site (p. ex. la durée et la nature de l'occupation culturelle, l'intégrité du site, la clarté des données, la présence d'entités anthropiques et d'artéfacts). Toutefois, à défaut de pouvoir établir une échelle de l'importance culturelle relative entre les sites archéologiques recensés, la meilleure pratique sera d'appliquer des mesures de protection de base à tous les sites.
- La notation des ressources du patrimoine culturel en fonction de critères spécifiques comme méthode d'évaluation de valeur culturelle est au centre des buts du présent rapport. Bien qu'elle s'avère utile pour l'évaluation de l'importance relative de ces ressources, surtout les ressources du patrimoine construit, pour plusieurs raisons, cette méthode n'est pas appliquée par la CCN à l'évaluation des sites archéologiques. Par exemple, comme nous l'avons déjà souligné, l'évaluation de l'importance d'un site archéologique est souvent entravée par une connaissance incomplète du site et de son contexte. En outre, la notation a tendance à placer les sites en concurrence les uns avec les autres pour l'octroi de ressources, privilégiant certains sites sur la base d'informations incomplètes. De plus, la méthode de notation exige un examen constant et une mise à jour continue au fur et à mesure qu'évoluent les connaissances sur les sites recensés et, par conséquent, a des incidences sur les priorités de gestion archéologique.

L'intervention minimale est un troisième principe directeur énoncé dans l'ébauche de *Politique de gestion des ressources archéologiques* de la CCN. En règle générale, l'évaluation de l'importance d'un site archéologique nécessite la cueillette de données par des tests ou des prélèvements d'échantillons sur le site. Afin de minimiser les effets invasifs des tests sur le site, l'approche de la CCN consiste à procéder en trois étapes progressives. Ces étapes peuvent se dérouler à tout moment de l'élaboration d'un projet, des travaux d'agrandissement de l'espace d'un site ou d'autres circonstances qui risquent de perturber le sol dans une aire définie. Les trois étapes comprennent : 1. le levé initial du site pour confirmer ou infirmer la présence de ressources archéologiques à un point donné; 2. l'évaluation du site comme tel pour obtenir un échantillon de son contenu pour une évaluation préliminaire de son importance; 3. l'évaluation détaillée, soit une évaluation en profondeur de la valeur culturelle du site et, dans la mesure du possible, l'identification de zones archéologiques sensibles ou de grande importance. Cette troisième étape peut aussi comprendre une fouille de sauvetage pour des zones d'un site qui seraient touchées par des travaux d'aménagement.

Sites archéologiques enregistrés

Les fouilles archéologiques effectuées à ce jour dans le parc de la Gatineau l'ont été dans le contexte de projets spécifiques d'aménagement. Ces fouilles ont mené à l'enregistrement de deux sites archéologiques : le site BjFx-1 situé sur les terrains de la résidence d'été du premier ministre au lac Mousseau, et le site BjFx-2 situé sur la plage Smith au lac Philippe. On trouve sur ces deux sites des éléments de l'ère préeuropéenne et des éléments historiques. L'âge, le caractère et l'affiliation culturelle de ces éléments préeuropéens n'ont pas été déterminés, bien que l'on puisse croire qu'il s'agissait de campements saisonniers. Les éléments historiques semblent dater du milieu du 19^e siècle et du début du 20^e. La nature de ces occupations historiques est aussi inconnue.

Ces deux sites n'ont fait l'objet que de rapides enquêtes sur le terrain et ont été définis par un nombre limité de sondages pilotes positifs. Les données recueillies grâce à ces sondages pilotes sont insuffisantes pour permettre de déterminer l'importance archéologique des sites. En revanche, l'identification de ces sites est une première étape nécessaire à leur protection, et l'évaluation de leur importance n'est pas essentielle à ce point-ci. Plus encore, l'enregistrement et la description de ces sites permettent d'envisager leur évaluation à l'aide de techniques de terrain plus poussées s'il advenait que l'on propose un projet d'aménagement.

Recommandations

L'ébauche de la *Politique de gestion des ressources archéologiques* de la CCN reconnaît que de nombreux sites archéologiques ne peuvent être protégés des effets du développement ou des processus naturels destructeurs. Il importe toutefois de s'assurer qu'un échantillon représentatif de sites et de paysages archéologiques soit préservé, et que les sites archéologiques, sans égard à leur importance évaluée, ne soient pas détruits avant d'être enregistrés. En plus des exigences de gestion de la ressource, il faudrait prévoir, au besoin, la réalisation de fouilles archéologiques scientifiques qui permettraient de mieux comprendre les modes de vie passés. La gestion des sites archéologiques doit se faire avec la participation des communautés algonquines locales de Kitigan Zibi et de Pikwàkanagan pour veiller à ce que les valeurs culturelles, spirituelles et traditionnelles autochtones soient reconnues et prises en considération.

À la lumière de ce qui précède, les activités suivantes sont recommandées :

- Effectuer un inventaire sur le terrain des diverses catégories de ressources du patrimoine culturel (dont, notamment, les mines de mica) afin de confirmer et de recueillir des renseignements sur leur emplacement et leur état, et de choisir un échantillon représentatif aux fins d'enregistrement à titre de sites archéologiques.
- Recueillir des renseignements détaillés sur les ressources du patrimoine culturel pour lesquelles une valeur archéologique a été déterminée et enregistrer ces ressources. La ferme Lusk, où des pots d'argile et d'autres artefacts préeuropéens ont été découverts au 19^e siècle, avec ses vestiges architecturaux, est un exemple typique.
- Chercher des occasions d'organiser et d'exécuter des programmes de reconnaissance et d'excavation archéologiques afin de mieux comprendre les ressources archéologiques du Parc et de mieux sensibiliser le public à leur importance.

- Concevoir et mettre en œuvre des mesures qui assureront la participation directe des communautés anishinabées locales dans la protection, la gestion et l'interprétation des ressources archéologiques préeuropéennes du parc de la Gatineau, ainsi que celles associées à l'histoire de l'occupation et de l'utilisation par les Anishinabeg des terrains du Parc, conformément au Cadre de la politique sur le patrimoine archéologique du gouvernement du Canada (1991).

Annexe I : Sources

Remarque sur les sources : Une recherche avec les termes « Gatineau Park » dans le catalogue de la bibliothèque de la CCN a produit 379 résultats. Parmi ces documents figuraient de nombreuses études sur des sujets précis (p. ex. population du cerf de Virginie, zooplancton, etc.) menées dans le parc de la Gatineau qui n'ont pas été inscrites dans la liste. Les sources publiées qui n'ont pas été produites spécialement pour la CCN ont été répertoriées dans la section « Sources publiées et secondaires » plus bas.

Il y a aussi un peu plus d'une centaine de photographies numérisées du parc de la Gatineau dans la collection Gréber de la bibliothèque de la CCN, y compris des photos sous la rubrique générale « parc de la Gatineau », des photographies aériennes et des photos de lieux particuliers (Kingsmere, etc.).

Bibliothèque de la Commission de la capitale nationale

Rapports produits par ou pour la CCN (en ordre chronologique)

TODD, Frederick G. *Preliminary Report to the Ottawa Improvement Commission*, 1903.

HOLT, Herbert S. *Report on the Federal Plan Commission on a General Plan for the Cities of Ottawa and Hull*, 1915.

SPARKS, Roderick Percy. *Memorandum: Activities of the Federal Woodlands Preservation League*, 13 décembre 1937.

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL. *Annual Report, 1938-1939*, 1939.

SPARKS, Roderick Percy. *Memorandum re The Enlargement and Development of the Gatineau Park*, 9 octobre 1945.

SPARKS, Roderick Percy. *Memorandum Submitted to the Standing Committee of the Senate of Canada Dealing with Tourist Traffic*, 27 mai 1946.

GATINEAU PARK ADVISORY COMMITTEE. *Report on Gatineau Park presented to the Federal District Commission*, 1949.

GRÉBER, Jacques. *General Report on the Plan for the National Capital*, 1950.

GATINEAU PARK ADVISORY COMMITTEE. *Report on master plan for development of the Gatineau Park; submitted to the Federal District Commission*, 1952.

GRÉBER, Jacques. *Rapport sur le parc de la Gatineau, déposé auprès de la Commission du district fédérale*, 1952.

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL. *General Report of the parkway subcommittee for Gatineau Park*, 1953.

CCN. *Maps of National Capital Region*, 1955.

SPARKS, Roderick Percy. *Memorandum prepared for Submission to a Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Federal District Commission*, 1955.

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL. *Map of Ottawa and environs and Gatineau Park*, 1956.

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL. *Map of Ski Trails around the Camp Fortune Area*, 1957.

CCN. *Gatineau Park development concept*, 1968.

JOHANSEN, Alice E., pour la CCN. *Proposed outdoor interpretive plan for Gatineau Park*, 1969.

LAMBERT, BUSSIÈRE et AUBRY, pour la CCN. *Gatineau Park: overall development plan*, 1970.

CCN. *Gatineau Park research seminar, Clark Memorial R/A Center*, 1970.

CCN. *Gatineau Park: where are we going?*, 1970.

BEAUCHEMIN, Paul, et al. *Plan directeur préliminaire: Parc zoologique de l'Outaouais*, 1971.

ASSOCIATION DES PARCS NATIONAUX ET PROVINCIAUX DU CANADA. *Gatineau Park: a proposal for its conservation and use*, 1971.

OUTHET, Murray M., pour la CCN. *Interpretation program for Gatineau Park*, 1971.

HYDROLOGY CONSULTANTS, pour la CCN. *Gatineau Park groundwater study*, 1972.

CCN. *Proposed development concept of Gatineau Park*, 1972.

GAGNON, Daniel, pour la CCN. *Ecological assessment of Eardley Escarpment*, 1974.

CCN. *Conceptual plan – summary*, 1975.

CCN. *Lac Philippe and environs development study*, 1975.

CCN. *Conceptual plan – summary*, 1976.

CCN. *Gatineau Park – methodology, inventory, analysis: technical addendum to conceptual plan*, 1976.

CCN. *Master Plan, Gatineau Park*, 1980.

EKOS RESEARCH ASSOCIATES INC., pour la CCN. *Gatineau Park visitor study (4 parts and summary volume)*, 1981.

HERITAGE SECTION IN COOPERATION WITH SURVEYS AND MAPPING SECTION. *National Capital Commission Ownership of Sites, Structures and Buildings on the NCC Heritage Register – January*, 1982.

JOHNSON, Wayne, pour la CCN. *Inventory and Control of Artificial Dams – Gatineau Park*, 1982.

KALMAN, Harold D., pour la CCN. *Gatineau Park: a management policy for historical resources*, 1982.

CCN. *Le concept d'association coopérante et le parc de la Gatineau*, 1982.

CCN. *Gatineau Park – overview to the general visitor analysis*, 1982.

BART DEEG AND ASSOCIATES, pour la CCN. *Gatineau Park trails, market study and proposal*, 1983.

BAILLARGEON, Robert, pour la CCN. *Identification et localisation des aménagements des sentiers, parc de la Gatineau*, 1984.

BART DEEG AND ASSOCIATES, pour la CCN. *Gatineau Park trail assessment – market study and trail system analysis – executive study*, 1984.

DUBUC, Francine. *Gatineau Park: A Management Policy for Historical Resources – Revisions and Modifications*, 1984.

CCN. *Gatineau Park trail network evaluation*, 1984.

CCN, DIVISION DE L'INTERPRÉTATION HISTORIQUE. *Gatineau Park special events manual*, 1984.

CCN. *Kingswood cottage interior restoration plan, Gatineau Park*, 1985.

- NATURE COMMUNICATIONS CONSULTANTS, pour la CCN. *An interpretive plan for the natural areas of the NCC*, 1987.
- CCN. *Gatineau Park assessment of the dossier*, 1987.
- CCN. *Gatineau Park master plan revision: a public consultation*, 1987.
- CCN. *Gatineau Park evaluation plan*, 1988.
- CCN. *Gatineau Park 1990-1991 tactical plan*, 1990.
- CCN. *Nature interpretation, summer 1990 Champlain lookout*, 1990.
- PLURAM-RESSCOPLAN, pour la CCN. *Gatineau Park master plan*, 1990.
- TORRANCE-THAKAR ASSOCIATES INC., pour la CCN. *Old Chelsea visual landscape assessment*, 1991.
- TORRANCE-THAKAR ASSOCIATES INC., pour la CCN. *Parkway sector planning*, 1991.
- ARCTURUS ENVIRONMENTAL LIMITED. *Remediation Report for Camp Fortune, Gatineau Park, Quebec. N° de référence RD2390-12*, 1995.
- FRENCH, L., pour la CCN. *Cultural Landscapes Project, Gatineau Park : Historical Study*, 1995.
- CCN. *Meech Creek Valley Land Use Concept Joint Planning Project Final Report, October 1998*, 1998.
- CCN. *Visitor Centre, 33 Scott Road public consultation report*, 1998.
- THE OUTSPAN GROUP, pour la CCN. *Gatineau Park: economic impacts of visitor spending*. 1998.
- CCN. *Potential archéologique, Parc de la Gatineau, Secteur des promenades et partie à l'est du Lac Philippe*. Ottawa, 2 volumes, 1999.
- DEL DAGAN, MASSÉ ET ASSOCIÉS, pour la CCN. *Environmental assessment of proposed strategic solutions*, 2002.
- DEL DAGAN, MASSÉ ET ASSOCIÉS, pour la CCN. *Public consultation report – Gatineau Park master plan review*, 2002.
- CCN. *Consultation Report, Gatineau Park*, 2005.
- LALIBERTÉ, Marcel, pour la CCN. *Inventaire archéologique au Lac Harrington, Parc de la Gatineau*. 2006.
- . *Inventaire archéologique au Lac Mousseau, Parc de la Gatineau*, 2006.
- LALIBERTÉ, M., pour la CCN. *Évaluation archéologique – projet de réhabilitation du ruisseau de la plage Smith au Lac Philippe – Parc de la Gatineau*, 2008.
- CCN. *A Very Special Mandate, Shaping Canada's Capital*. [s.d.]
- CCN. *Gatineau Park sectorial plan for the Gateway: nature at the gates of the city – summary*. [s.d.]

[Dossiers de la CCN sur le patrimoine – résultats de recherche avec les termes « Gatineau Park »](#)

Album photo de la région d'Ottawa – v.1950-1961; numéro de dossier : CP2901-2

L'album comprend des photographies de la région d'Ottawa, notamment des lieux suivants : Almonte, Pakenham, Appleton, Ashton, North Gower, Munster, Aylmer, Carleton Place, Ottawa, South March, Gatineau et Hull.

Parc de la Gatineau; numéro de dossier : CP2915-I0068

Parc de la Gatineau; numéro de dossier : CP2920-46

Cartes anciennes – Collection 7; numéro de dossier : CP2925-I008. Contenu : Ottawa Carleton; Township Hull; Gatineau Park; Township Eardley; Great Lake Surrounding Area; Township Onslow; Upper Canada; Water Communication Kingston Montreal; Portage Chats; Onslow First Ranger; Greenbelt Heritage Tour; Fossmill Mattawa Outlet; Province Quebec Ontario; South March Townsite; Old Richmond Road; Ontario Township; Boundary History Ottawa Vanier Richmond Rockcliffe Stittsville; Historic Sites Chats Rapid Region; Buckingham Quebec; Township Hull; Templeton Wakefield Portland; Township Templeton; Detailed Map Ottawa Road Building; Pinhey Heritage Park Landscape

Ancienne usine d'Union Carbide; numéro de dossier : CP2949-E14/011

Maison Asa-Meech; numéro de dossier : CP2949-H14/098

Monastère et propriété Hope; numéro de dossier : CP2949-H14/701

Maison Thomas Wilson; numéro de dossier : CP2949-H14/702

Mont King; numéro de dossier : CP2949-M14/015

Plaque Samuel Benedict; numéro de dossier : CP2949-M14/041

Maison pièce sur pièce; numéro de dossier : CP2949-H14/709

Maison pièce sur pièce Michael Dolan; numéro de dossier : CP2965-H14/433

Maison pièce sur pièce Adrien Martineau Log House; numéro de dossier : CP2965-H14/505

Maison pièce sur pièce ; numéro de dossier : CP2965-H14/513

Grange pièce sur pièce James Conlin; numéro de dossier : CP2965-H14/514

Charbonnier – Parc de la Gatineau; numéro de dossier : CP2970-E14/10

Usine de la mine de molybdène; numéro de dossier : CP2970-E14/25

La référence des deux documents qui suivent a été fournie ailleurs comme éléments des dossiers de la CCN sur le parc de la Gatineau, mais nous n'avons pas trouvé la documentation relative à celle-ci.

Bourinot, Arthur S. *Memories of Kingsmere*, [s.l. n.d.], dossiers de la CCN, parc de la Gatineau.

Mackenzie King, W. L. *Last Will and Testament of The Right Honourable W. L. Mackenzie King*. Ottawa, Gowling, MacTavish, Watt, Osborne and Henderson, 1950, dossiers de la CCN, parc de la Gatineau.

Archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

FAIRBAIRN, William. *Letter to His Excellency, Sir John Colborn, May 2nd, 1838*, [Cité dans Katharine Fletcher comme étant une source de Bibliothèque des Archives, province de Québec v.1988; non trouvée avec le moteur de recherche actuel de BAnQ.]

P7 (Fonds Hector Legros), P1. *The National Capital: Map of Ottawa and environs and Gatineau Park*. Commission de la capitale nationale, 1957.

P8 (Fonds Aimé Guertin), S20, P1. *Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1956.

P13 (Fonds Joseph Matte), S10, P3. *Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1962.

P13, S10, P4. *Ski trails, Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1957.

P13, S10, P5. *Ski trails, Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1961.

P13, S10, P11. *The National Capital: Map of Ottawa and environs and Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1956.

P79 (Collection Pierre Louis Lapointe), S2 (Cartes, plans et dessins d'architecture), P900. *The National Capital: Map of Ottawa and environs and Gatineau Park* (document cartographique). Commission de la capitale nationale, 1956.

P79, S2, P901. *The National Capital: Map of Ottawa and environs and Gatineau Park*. Commission de la capitale nationale, 1957.

P137 (Fonds Famille Foran), S10 (documents cartographiques), P19. Parc de la Gatineau. Marcel Ste-Marie, 1966.

P1000 (Collection Centre de l'Outaouais de Bibliothèque et Archives nationales du Québec), D2, P288. *Camp Fortune : skiing area of Gatineau Park* (document cartographique), 1967.

P1000, D1, P247. Chutes d'eau au parc d'amusement « Queens Park » à Aylmer (photographie). Original v.1908; reproduction v.1982. Existe également sous forme de négatif.

Bibliothèque et Archives Canada

MG 26 – J13. *Personal diaries of William Lyon Mackenzie King*.

MG 28 – I 120. *Ottawa Ski Club*.

RG 2 (dossiers du Conseil privé), volume 220, dossier F-21-3G, *Federal District Commission – National Capital Plan – Development of Gatineau Park*, 1952.

RG 22 (dossiers d'AANC), série A-1-a, acquisition 1995-1996/693, volume 1355, dossier 84-26-2, partie 1. *Gatineau Park (Federal District Commission)*, 1937-1968.

RG 34 (NCC files), volume 265, dossier 190, partie 1. *Gatineau Park (Clippings)*, 1934-1937.

RG 34, volume 265, dossier 190, partie 2. *Gatineau Park (Plan)*, 1938.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 4. *Gatineau Park*, 1938-1939.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 5. *Gatineau Park*, 1939-1940.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 6. *Gatineau Park*, 1940.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 7. *Gatineau Park*, 1940.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 8. *Gatineau Park (Plan)*, 1940-1941.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 9. *Gatineau Park*, 1941-1942.

RG 34, volume 266, dossier 190, partie 10. *Gatineau Park (Plan)*, 1942-1943.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 11. *Gatineau Park*, 1943-1945.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 12. *Gatineau Park*, 1945-1946.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 13. *Gatineau Park*, 1946-1948.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 14. *Gatineau Park (Photos – magazine – riding club)*, 1948-1951.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 15. *Gatineau Park (Clippings)*, 1951-1952.

RG 34, volume 267, dossier 190, partie 16. *Gatineau Park*, 1952-1953.

RG 34, volume 268, dossier 190, partie 17. *Gatineau Park (Clippings)*, 1953-1954.

RG 34, volume 268, dossier 190, partie 18. *Gatineau Park (Clippings)*, 1954-1955.

RG 34, volume 268, dossier 190, partie 19. *Gatineau Park (Clippings)*, 1955-1956.

RG 34, volume 268, dossier 190, partie 20. *Gatineau Park (Photo)*, 1956.

RG 34, volume 268, dossier 190, partie 21. *Gatineau Park*, 1957.

RG 34, volume 268, dossier 190. *Lower Gatineau Woodlands Survey, 1935; Preliminary Report – Proposed Gatineau Parkway, March 1939; Report on Proposed Driveway or Highway Approaches to Gatineau Park, 1944; Report on Master Plan – Development of the Gatineau Park, May 1952; Land Policy in Gatineau Park, 1955-?; Minutes of the Forest Protection Meeting, 30 April 1957.*

RG 34, volume 268, dossier 190-A, partie 1. *Gatineau Park – Options Not Accepted*, 1938-1955.

RG 34, volume 268, dossier 190-A-1, partie 1. *Gatineau Park – Property Offers*, 1949-1957.

RG 34, volume 269, dossier 190-A-2, partie 1. *Gatineau Park – Authority For the Acquisition of Lands (Maps and Plans)*, 1938-1948.

RG 34, volume 269, dossier 190-B, partie 1. *Gatineau Park – Options Accepted*, 1938-1950.

RG 34, volume 269, dossier 190-B, partie 2. *Gatineau Park – Options Accepted*, 1951-1955.

RG 34, volume 269, dossier 190-B, partie 3. *Gatineau Park – Options Accepted*.

RG 34, volume 269, dossier 190-B-1, partie 1. *Gatineau Park – Benedict Farm Property (Plan)*, 1948-1951.

RG 34, volume 269, dossier 190-B-1, partie 2. *Gatineau Park – Benedict Farm Property (Plan)*, 1952-1954.

RG 34, volume 269, dossier 190-B-1, partie 3. *Gatineau Park – Benedict Farm Property*, 1954-1957.

RG 34, volume 269, dossier 190-C, partie 1. *Gatineau Park – Expropriation of Lands*, 1938-1939.

RG 34, volume 270, dossier 190-C, partie 2. *Gatineau Park – Expropriation of Lands (Special Cases)*, 1939-41.

RG 34, volume 270, dossier 190-C, partie 3. *Gatineau Park – Expropriation of Lands*, 1939-1940.

RG 34, volume 270, dossier 190-C, partie 4. *Gatineau Park – Expropriation of Lands (Plans)*, 1946-1949.

RG 34, volume 270, dossier 190-C, partie 5. *Gatineau Park – Expropriation of Lands (Clippings)*, 1953-1955.

RG 34, volume 270, dossier 190-D, partie 1. *Gatineau Park – (Unemployment) Relief Project*, 1939.

RG 34, volume 270, dossier 190-D, partie 2. No correspondence on file. [s.d.]

RG 34, volume 270, dossier 190-E, partie 1. *Gatineau Park – Concessions and Rentals*, 1940-1949.

RG 34, volume 270, dossier 190-E, partie 2. *Gatineau Park – Concessions and Rentals*, 1949-1952.

RG 34, volume 271, dossier 190-E, partie 3. *Gatineau Park – Leases, Concerns (Concessions), and Rentals – Including Island No. 4, Lac Philippe*, 1952.

RG 34, volume 271, dossier 190-E, partie 4. *Gatineau Park – Leases, Concerns (Concessions), and Rentals – Including Island No. 4, Lac Philippe*, 1952-1953.

RG 34, volume 271, dossier 190-E, partie 5. *Gatineau Park – Leases, Concerns (Concessions), and Rentals – Including Island No. 4, Lac Philippe*, 1953-1954.

RG 34, volume 271, dossier 190-E, partie 6. *Gatineau Park – Leases, Concerns (Concessions), and Rentals – Including Island No. 4, Lac Philippe*, 1954.

RG 34, volume 271, dossier 190-E, partie 7. *Gatineau Park – Leases, Concerns (Concessions), and Rentals – Including Island No. 4, Lac Philippe*, 1954-1955.

RG 34, volume 271, dossier 190-E-1, partie 1. *Gatineau Park Concessions*, 1954-1957.

RG 34, volume 271, dossier 190-E-2, partie 1. *Concession and Service Buildings at Lac Philippe*, 1957.

RG 34, volume 271, dossier 190-East, partie 1. *Land Expropriated East of the Gatineau River (Sketch and Plan)*, (photographs – Paul Horsdal), [s.d.]

RG 34, volume 272, dossier 190-F, partie 1. *Gatineau Park Wood – Cutting Permits*, 1943-1944.

RG 34, volume 272, dossier 190-F, partie 2. *Gatineau Park Wood – Cutting Permits*, 1944-1957.

RG 34, volume 272, dossier 190-G, partie 1. *Gatineau Park Wood – Cutting Permits; Advisory Committee on Gatineau Park (1949)*, 1947-1952.

RG 34, volume 272, dossier 190-G, partie 2. *Gatineau Park Wood – Cutting Permits; Advisory Committee on Gatineau Park*, 1952-1957.

RG 34, volume 272, dossier 190-G-1, partie 1. *Master Plan (For the Development of) Gatineau Park (photos, plan, notes, brochure)*, 1952.

RG 34, volume 272, dossier 190-G-2, partie 1. *Gatineau Park – Parkway Subcommittee (Map)*, 1952-1957.

RG 34, volume 272, dossier 190-G-2-1, partie 1. *Gatineau Park – Minutes of the Parkway Subcommittee*, 1952-1957.

RG 34, volume 272, dossier 190-G-2-2, partie 1. *Gatineau Parkway Committee Notes and Reports*, 1952.

- RG 34, volume 272, dossier 190-G-2-5, partie 1. *Gatineau Park – Surveys and Plans, 1953-1957.*
- RG 34, volume 272, dossier 190-G-3, partie 1. *Gatineau Parkway Subcommittee – (Parkway construction 1957-58 and U.S. Literature on Parkways), 1953-1957.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-H, partie 1. *Gatineau Park – Lac Lapeche, 1947-1951.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-K, partie 1. *Aluminium Company of Canada (Wakefield District Properties) (Map), 1947-1956.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-L, partie 1. *Gatineau Park – Tax Loss By Municipalities, 1948-1955.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-L, partie 2. *Gatineau Park – Tax Loss By Municipalities, 1956-1957.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-M, partie 1. *Gatineau Park – National Parks Legislation. (National Parks and Access to the Countryside Bill), 1949, 1955.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-N, partie 1. *Roads in Gatineau Park, 1947-1954.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-N, partie 2. *Roads in Gatineau Park, 1955-1956.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-N, partie 3. *Roads in Gatineau Park, 1957.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-N, partie 4. *Roads in Gatineau Park, 1957.*
- RG 34, volume 273, dossier 190-N, partie 5. *Roads in Gatineau Park, 1957.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-N. Éléments du contenu : *Information to Bidders and Form of Tender, Kingsmere Section of the Gatineau Parkway, 1957; Specifications for Crushed Gravel (2 copies), Feb. 1958; Contract Documents, Covered Bridge over Lapeche River on Lac Philippe Road (Aug. 1957); Clearing Specifications, Etc. – Parkway, Nov. 1956; Agreement with Hull Construction and Paving Company Limited; clearing a section of the Parkway; 1956; Report on Proposed Driveway or Highway Approaches to Gatineau Park (Plan), 1944-1958.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-N-1, partie 1. *Road Construction Dunlop's Intersection to Western Escarpment (Plan, clippings), 1954-1956.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-N-1, partie 2. *Road Construction Dunlop's Intersection to Western Escarpment (photo), 1957.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-N-1. Éléments du contenu : *Bidder's Information, Paving Fortune Lake Section, May 1957; Bidder's Information, Construction of Proposed Class II and III Parkway at Old Chelsea, Quebec, avril 1955.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-O, partie 3. *Gatineau Park – Mackenzie King Property (Various official documents including Last Will and Testament, Plans, Inventories, Etc.), 1954-1957.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-P, partie 1. *Gatineau Park – Permission For Camping Picnics and Letters of Thanks, 1953-1956.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-P, partie 2. *Gatineau Park – Permission For Camping Picnics and Letters of Thanks, 1956-1957.*
- RG 34, volume 274, dossier 190-P, partie 3. *Gatineau Park – Permission For Camping Picnics and Letters of Thanks, 1956-1957.*

RG 34, volume 275, dossier 190-Q, partie 1. *Gatineau Park – Harrington Lake Chair Lift (clippings)*, 1954.

RG 34, volume 275, dossier 190-Q. Éléments du contenu : *A Proposal for The Erection and Operation of a Chair Lift at Harrington Lake, 2 copies*, février 1954.

RG 34, volume 275, dossier 190-Q-1, partie 1. *Gatineau Park – Harrington Lake*, 1954-1956.

RG 34, volume 275, dossier 190-R, partie 1. *Gatineau Park – Telephone and Electrical Service*, 1952-1957.

RG 34, volume 275, dossier 190-S, partie 1. *Gatineau Park – Miss Juliette Gautier – Park Museum, Traditional Arts and Crafts of the Pioneer Settlers - Booth House, Kingsmere*, 1949-1954.

RG 34, volume 275, dossier 190-T, partie 1. *Gatineau Park Mining Rights*, 1939-1957.

RG 34, volume 275, dossier 190-T, partie 2. *Gatineau Park Mining Rights*, 1957.

RG 34, volume 275, dossier 190-U, partie 1. *Gatineau Park – Bird Sanctuary*, 1929-1954.

RG 34, volume 275, dossier 190-V, partie 1. *Gatineau Park – Courses for Personnel (Plan)*, 1956-1957.

R3084-0-5E. Bronson Company fonds, 1809-1974.

Pontiac Archives

PONTIAC ARCHIVES, “Mining” folder. Mulligan, E.B., “Rustic Rhetoric”, 1990.

Sources publiées et sources secondaires

ALEXIS, Père T.R.P. *Le Canada héroïque et pittoresque*, livre III, Désclé de Brouwer et Cie, Bruges-Paris, 1927.

ANDREWS, J. David. *Gatineau Park: An Intimate Portrait*. Ottawa: Arktos Press, 1999.

APOSTLE, Alisa. “The view from the hill: national park culture and Gatineau Park, 1920-1960”. Mémoire de maîtrise. Kingston: Queen’s University, 1997.

BALLANTYNE, Bruce. “Up The Line - The Railway From Hull To Maniwaki”, *Up the Gatineau!* Vol. 17 (1991), p. 1-4.

BARBEAU, C.-Marius. « Anecdotes Populaires du Canada. Première Série”, *The Journal of American Folklore*, vol. 33, No. 129 (Jul-Sep 1920) : 173-297.

BENMOUYAL, J. *Archaeological exploration of the Gatineau Park Area*. Ottawa: CCN, 1971.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. “Bourinot, Arthur S”, *Literary Archives*, 2007. Accessible en ligne à l’adresse suivante : www.collectionscanada.ca/literaryarchives/027011-200.020-e.html.

BOND, Courtney J. *The Ottawa Country*. The Queen’s Printer, Ottawa, 1968.

BRADY, J.G., et al. “Field trip to the Gatineau area, Quebec, Canada, held in conjunction with the Eleventh Clay Conference”, *Clay and Clay Minerals* (1962). Accessible en ligne à l’adresse suivante : www.clays.org.

BUCKLEY, J.T. “Surficial geology and landforms, Gatineau Park, Quebec”. Carte. Commission géologique du Canada, 1970.

BURBRIDGE, Geof. “A Short History on the Geological History of our Area”, *Trail and Landscape*, vol. 25, n° 2 (avr.-juin 1991), p. 47-54.

CANADA. MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES, DIRECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE. « Parc de

- la Gatineau, Québec = Gatineau Park, Québec”, document contenant deux cartes, 1965.
- CANADA. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. *Lower Gatineau Woodlands Survey, Interim Report*, Ottawa, 1935.
- CANADA. MINISTRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES. *1959 NTS topographic map Wakefield, 31 G/12 West*, carte, 2^e édition, 1959.
- CANADA. *Parliamentary Debates, House of Commons, 6th session*, vol. 3 (1935), p. 3019-3025.
- CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA GÉOLOGIE DU GRENVILLE. « Plan de développement intégré (PDI) par sections – Sites et circuits du patrimoine naturel de la région de l'Outaouais ». Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.geosites.qc.ca/pdf.htm
- CHAMPLAIN, Samuel de. *The Voyages and Explorations of Samuel de Champlain (1604-1616)*, traduction d'Annie Nettleton Bourne, Toronto: Courier Press, 1911.
- CHARROIS, Geneviève. « Dix-huit bâtiments Camp Have, Parc de la Gatineau, Outaouais, La Pêche (Québec) », BEEFP, 05-139, 2005.
- CLERK, Nathalie. *La grange Bringham*, BEEFP, 2002.
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE. “Harrington Lac / Lac Mousseau”,
 ----. *Les chroniques du parc de la Gatineau* (automne 2007).
 ----. *Les chroniques du parc de la Gatineau* (automne 2009).
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE, Plan de la capitale du Canada, Résumé, 1999.
- COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC
 ---- « Chelsea », 2007.
 ---- « Kingsmere ».
 ---- « La Peche », 2007.
 ---- « Lac a la loutre », 2007.
 ---- « Lac des Fées », 2007.
 ---- « Lac des Loups », 2007.
 ---- « Lac Meach », 2007.
 ---- « Lac Mousseau », 2007.
- COUTTS, Sally. “Kincora Lodge or O'Brien House, Meech Lake Road, Gatineau Park, Quebec”, BEEFP 84-07, 1984.
 ---- “Maclaren House”, BEEFP, [numéro inconnu], 1984.
 ---- “Martin House”, BEEFP, 84-09, 1984.
 ---- “Prime Minister's Summer House and Associated Buildings, Harrington Lake, Quebec”, BEEFP, 85-40. 1985.
- CRANSTON, J. Herbert. *Etienne Brûlé: Immortal Scoundrel*. Toronto: The Ryerson Press, 1949.
- CRAWFORD, Venetia, et Gunda LAMBTON. *The Wildest Rivers – The Oldest Hills: Tales of the Gatineau and Pontiac*, [sans lieu], 1996.
- CREELMAN, June. *Man and the Land: A Short History of Gatineau Park*, brochure d'interprétation de la

- CCN, 1978.
- . *A short history of mica mining in Gatineau Park*, brochure d'interprétation de la CCN, 1981.
- CROSS, Michael. "Peter Ayles", *Dictionary of Canadian Biography Online*, 2000. Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.biographi.ca/EN/ShowBio.asp?Bioid=38394.
- CROSS, Stan. "The Trapper", *Up the Gatineau!*, vol. 18 (1992), p. 31-34.
- DANKS, H.V., Richard PRATT et Peter J. RIBEC. *Gatineau Park lakes: bottom fauna, bacteriology, fish and water plankton*, Ottawa, CCN, 1971.
- DE CARAFFE, Marc, et Janet WRIGHT. « Le domaine Mackenzie, Kingsmere, Parc de la Gatineau, Québec », BEEFP, 84-15, 1984.
- DOMON, G., G. BEAUDET et M. JOLY. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*, Montréal, Université de Montréal, 2000.
- DUNN, G. *Les forts de l'Outaouais*. Montréal, Les Éditions du Jour, 1975.
- ELLIOTT, Bruce. "The Pink and Moffatt Families of Hull, 1822-38", *Up the Gatineau!*, vol. 1 (1975), p. 77-79.
- ELMAN, Eve Lynne. "Wakefield Mill: Mill Owners, the Mill and the Community, 1831-1980", *Up the Gatineau!*, juillet 1984, p. 4.
- EVANS, Patrick M.O. *A Tale of Two Chelseas*, [sans lieu], 1988.
- FLETCHER, Katharine. "At home up the mountain: Miles Barnes, 'The Hermit'", *Up the Gatineau!*, vol. 14 (1988), p. 11-14.
- . *Capital Rambles: Exploring the National Capital Region*. Markham, Ontario, Fitzhenry & Whiteside, 2004.
- . *Historical Walks: The Gatineau Park Story*, Ottawa, Chesley House Publications, 1988.
- INSTITUT D'AMÉNAGEMENT FORESTIER. *The forests and associated vegetation of Gatineau Park, Quebec*. Ottawa, Institut d'aménagement forestier, 1974.
- FRANCIS, Daniel. *National Dreams: Myth, Memory, and Canadian History*. Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1997.
- GAFFIELD, Chad et al. *History of the Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- GAGNON, Serge. *L'échiquier touristique québécois*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- GAGNON, Serge, Michel FILION et Caroline TESSIER, pour la CCN. *Création et développement initial du parc de la Gatineau – Étude sur l'influence des groupes d'intérêt locaux et sur le contexte socio-politique entourant la création de Parc entre 1903 et 1956*, 2004.
- GARD, Anson. A. *Pioneers of the Upper Ottawa, and the Humors of the Valley, Part IV: Genealogy of the Valley*, South Hull and Aylmer Edition, Ottawa, Emerson [1906].
- GARVIN, John William, sous la direction de. "Archibald Lampman", dans *Canadian Poets*, Toronto, McClelland, Goodchild & Stewart, 1916.
- GARVIN, John. "Arthur S. Bourinot", dans *Canadian Poets*, Toronto, McClelland, Goodchild & Stewart, 1916. Accessible en ligne à l'adresse suivante :

<http://digital.library.upenn.edu/women/garvin/poets/bourinot.html>

- GEGGIE, Judith. "Maclaren's General Store Circa 1900: A Sketch", *Up the Gatineau!*, vol. 14 (1988), p. 15-19.
- GEGGIE, Norma. *A Place Apart : a search for the pioneer cemeteries of the Lower Gatineau Valley*, Quyon, Chelsea House Publications, 1999.
- *Wakefield and its People: Tours of the Village*, Ottawa, Chesley House Publications, 1990.
- GEGGIE, Norma and Stuart. *Lapêche: A History of the Townships of Wakefield and Masham in the Province of Quebec, 1792 to 1925*, Société historique de la Gatineau, 1974.
- GILLET, John M., et David J. WHITE. *Checklist of Vascular Plants of the Ottawa-Hull Region*, Ottawa, Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, 1978.
- GILLIS, Robert Peter. "George Hamilton", *Dictionary of Canadian Biography Online*, 2000. Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.biographi.ca/EN/ShowBio.asp?Bioid=37547.
- GILLIS, Sandra. "The Square Timber Trade in the Ottawa Valley 1806-54", *NCC Interpreter's Manual, Wakefield Mill*, Marcel Lauzière, parc de la Gatineau, 1985.
- GORDON, David L.A. "A City Beautiful plan for Canada's capital: Edward Bennett and the 1915 plan for Ottawa and Hull", *Planning Perspectives*, vol. 13 (1998), p. 275-300.
- "Frederick G. Todd and the Origins of the Park System in Canada's Capital", *Journal of Planning History*, vol. 1, n° 1 (2002), p. 29-57.
- "William Lyon Mackenzie King, planning advocate", *Planning Perspectives*, vol. 17 (2002), p. 97-122.
- GYTON, Greg. *A place for Canadians: the History of the National Capital Commission*, Ottawa, CCN, 1999.
- HEARN, Edward. "Geology, Gatineau Park (south part and surrounding area)", carte, Ottawa, Université d'Ottawa, 1983.
- "Heggtveit, Anne", *Wikipedia*. Accessible en ligne à l'adresse suivante : [En.wikipedia.org/wiki/Anne-Heggtveit](http://en.wikipedia.org/wiki/Anne-Heggtveit).
- HENDERSON, George F. "Mackenzie King and the Stone Angels of Moorside" *Up the Gatineau!*, vol. 18 (1992), p. 1-4.
- HESSEL, Peter. *The Algonkin Tribe*, Arnprior (Ontario), Kichessippi Books, 1987.
- HOGARTH, Donald. *Geology of the Southern Part of Gatineau Park, National Capital Region*, [sans lieu], 1970.
- "A Guide to the Geology of the Gatineau-Lievre District", *Canadian Field Naturalist*, vol. 76, n° 1 (janv.-mars 1962), p. 1-55.
- *Pioneer Mines of the Gatineau Region, Quebec*, Ottawa-Hull, Commission de la capitale nationale, 1975.
- "West Hull's Phosphate Pits: Mines Miners and Motives", *Up the Gatineau!*, vol., 25 (1999)p. 31-43.
- HOPE, Ethel Penman. "Early Settlement of Meech Lake", *Up the Gatineau!*, vol. 10 (1984), p. 20-26.
- HUGHES, R.J. "The Great Fire of 1870", *Up the Gatineau!*, vol. 32 (2006), p. 9-15.
- HUGHSON, John W., et Courtney C. J. BOND. *Hurling Down the Pine*. 3^e éd. Chelsea (Québec), Société historique de la Gatineau, 1964.

- HUNTER, Robert. "The Willson Estate, Meech Lake, Gatineau Park, Quebec", BEEFP, 84-08, 1984.
- JOHNSON, Dana. "Asa Meech House, Meech Lake, Gatineau Park, Quebec", BEEFP, 84-10, 1984.
- JOHNSON, Peggy, Arnet SHEPARD et Susan AIKEN. *Gatineau Park lakes: phytoplankton, aquatic plants and zooplankton*, Ottawa, CCN, 1971.
- LAFLEUR, François. « Note historiques sur le lac Meech », *Seraphicum Bonnes Vacances*, vol. 1, n° 4, juillet 1945, Ottawa, p.13.
- LAURIOL, B., et al. "Cave infill and associated biotic remains as indicators of Holocene environment in Gatineau Park (Quebec, Canada), *Canadian Journal of Earth Sciences*, vol. 40 (2003), p. 789-803.
- LEBLANC, Francois. "Canada's Official Residences", ICOMOS. Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.icomos.org/~fleblanc/publications/pub_official_residences.html.
- LEVY, Gary. "The Ottawa and Gatineau Valley Railway 1871-1901," *Up the Gatineau!*, vol. 6, p. 6.
- MACTAGGART, John. *Three Years in Canada – An Account of the Actual State of the Country in 1826-7-8*. [s.l. n.d.].
- MAHONEY, Eric. "Stan Healey's Recollections", *Up the Gatineau!*, vol. 30 (2004), p. 26-30.
- MARSHALL, Herbert. *History of the Ottawa Ski Club*, Old Chelsea, Ottawa Ski Club, 1973.
- .. *How Skiing Came to the Gatineau*, [s.l. n.d.].
- MARTIN, Carol. "Avion Fur Farm", *Up the Gatineau!*, vol. 29 (2003), p. 17-21.
- .. "John Rudolphus Booth: A Man For His Time", *Up the Gatineau!*, vol. 23 (1997), p. 27-35.
- .. "The Moffat Memorial", *Up the Gatineau!*, vol. 4 (1978), p. 25.
- MASSICOTTE, E.Z., et C.M. BARBEAU. "Chants Populaires du Canada; Première Série", *The Journal of American Folklore*, vol. 32, n° 123 (janv.-mars 1919).
- MCDUGALL, Robert L. "Archibald Lampman", *Dictionary of Canadian Biography Online*. Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.biographi.ca/EN/ShowBio.asp?Biold=40331.
- MCLUKE, Luke. "The Sensations of a Sunday Skier", *Ottawa Ski Club News*, n° 9 (23 février 1927), p. 7-8.
- MCMASTER UNIVERSITY. The William Ready Division of Archives and Research Collections. "Bourinot, Arthur Stanley, 1893-1969", 2005. Accessible en ligne à l'adresse suivante : library.mcmaster.ca/archives/findaids/fonds/b/bourinot.htm.
- MEECH, Marion A. "Asa Meech", *Up the Gatineau!*, vol.7 (1981), p. 14-18.
- MESSIER, Denis. "The Founders of Kingsmere", *The Gatineau Park Chronicle*, automne 2007.
- .. *Mackenzie King Estate: Gatineau Park*. Fides, Québec, Association des jardins du Québec, 2002.
- MORTUREAUX, Charles. "The Passing of the Eastern Lodge, and the Coming of the Western One", *Ottawa Ski Club News*, n° 1 (24 décembre 1930), p. 4.
- MORTUREAUX, Charles. *Ottawa Ski Club Guide*, Ottawa, Ottawa Ski Club, 1943.
- MURRAY, JEAN-PAUL. "Roderick Percy Sparks: Gatineau Park's forgotten founder", *The Ottawa Citizen*, 8 décembre 2003, p. B4.
- .. "La CCN et le parc de la Gatineau", *Le Droit*. 28 janvier 2004, p.21.
- .. "Memory Suppressed: Roderick Percy Sparks, Founder of the Gatineau Park", notes d'allocation à

- l'intention de la Société historique de la vallée de la Gatineau, 17 mars 2003.
- NEWTON, Michael. *The Wakefield Gristmill, 1838-1962*, [sans lieu], 1979.
- OUELLET, Fernand, et Benoît THÉRIAULT. "Philemon Wright", *Dictionnaire biographique du Canada*, 2005. Accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.biographi.ca/fr/bio.php?Bioid=37860>.
- PARSON, Helen E. "Land Use History of the Gatineau Valley 1800-1850", *Up the Gatineau!*, vol. 9 (1983), p. 5-9.
- PENMAN, Ethel. "Early Settlement of Meech Lake", *Up the Gatineau!*, vol. 10 (1984), p. 20-25.
- PHILLIPS, R. A. J. *Touring the Two Chelseas*. Chelsea (Québec), Société historique de la Gatineau, 1991.
- QUIPP, Heather. "Bringham-Chamberlin House, Old Chelsea, Quebec", *Up the Gatineau!*, vol. 4 (1978), p. 23-24.
- . "The Old Mountain Lodge at Kingsmere", *Up the Gatineau!*, vol. 29 (2003), p. 22-26.
- REDFORD, Michael. "The Hetherington Farm", *Up the Gatineau!*, vol. 19 (1993), p. 31-35.
- RICHENS, Allan. "The Healeys of Harrington Lake: Peggy Healey Remembers Life on the Homestead", *Up the Gatineau!*, vol. 30 (2004), p. 24-25.
- . "The Kennedy Road in the 1930s and 1940s", *Up the Gatineau!*, vol. 31 (2005), p. 8-15.
- . "Some memories of skiing up the Gatineau", *Up the Gatineau!*, vol. 26 (2000), p. 20-23.
- . *Western Lodge*, [non publié], 2007.
- ROBB, A. B. *History of Wakefield Village*. Wakefield (Québec), Wakefield Women's Institute, 1959.
- ROBERTS, Marion. "Carbide Willson - 1860-1915." *Up the Gatineau!*, vol. 2 (1976), p. 16-22.
- ROBINSON, James. *"The Quio" – How Quyon Came to Be – The Story of Quyon and Onslow, an Ottawa Valley History*, Pontiac Printshop, 2006.
- ROGER, Alain. *Court traité de paysage*, Paris, Gallimard, 1998.
- ROGERS, Dave. "The fight to save Meech Lake's hidden chapel in the woods", *The Ottawa Citizen*, 6 avril 2007, p.F1, F3.
- . "Mackenzie King is often credited with founding the park, but an ex-journalist says Roderick Percy Sparks was the driving force", *The Ottawa Citizen*, 9 mai 2004, p. A9
- ROSENBAUM, Stan. "Alpine Club of Canada – Ottawa Section – Out History", 2007. Accessible en ligne à l'adresse suivante : www.alpineclubottawa.ca/?q=node/2.
- RYAN, E.J. "Dunn's Hotel," *Up the Gatineau!*, vol. 1, p.10.
- RYAN, Edmund. Carte préparée par M. et Mme Edmund Ryan, en 1965, à partir de l'évaluation de 1875 de la Municipalité de Hull Ouest, Société historique de la vallée de la Gatineau, 1965.
- SABINA, Ann. « Roche et minéraux du collectionneur Hull-Manwaki », *Sites du patrimoine naturel de l'Outaouais – Fiches Descriptives*. CD-ROM. GSC Rapport divers, 41, p.9.
- SAGARD, P. Gabriel. « *Le grand voyage au pays des Hurons (1632)* », dans *La découverte du Canada*, tome 3. Montréal, Les Amis de l'Histoire.
- SCOTT, Marc. *Contes et récits de l'Outaouais*, Ottawa-Hull, Commission de la capitale nationale, 2004.
- SHACKEL, Kate. "Private land in public parks – management difficulties with specific reference to Gatineau

- Park”, mémoire de maîtrise en gestion des loisirs, Leicester, R.-U., University of Leicester, [s.d.].
- SING, Robert. « Lac des Fées, parc de la Gatineau, province de Québec », Ottawa, [sans lieu], 1977.
- SMYTH, Robert. *Kingswood: a history of the little cottages, Mackenzie King Estate*. [sans lieu], 1982.
- SOCIÉTÉ DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS. “Kichi Sibi: Tracing Our Region’s Ancient History: Archaeological Sites in the Ottawa-Hull Area”.
- STRANG, Sheila. “The Alexander Story”, *Up the Gatineau!*, vol. 10 (1984), p. 4-6.
- SYMINGTON, Fraser. *The First Canadians*. Musée national du Canada, 1978.
- THOMSON, Sheila. “Recollections of Early Days in the Gatineau Hills: Collections and Recordings”, non publié, [s.d.].
- TROUTET, Yann. “Climbing on the Eardley Escarpment”, guide, [sans lieu], 2001.
- VIRANY, Margaret. “Lusk Family History, Since 1785,” *The Aylmer Reporter*, 6 août 1980, p. 3.
- VON BAEYER, Edwinna. *Garden of Dreams: Kingsmere and Mackenzie King*, Toronto, Dundurn Press, 1990.
- WALTON, Lilian. “The Cars of Yesteryear,” *Up the Gatineau!*, vol. 12, 1986, p.19.
- WATTSFORD, George. “Memories of Kingsmere Lodge and Kingsmere in the 1920s”, *Up the Gatineau!*, vol. 27 (2001), p. 6-13.
- WILLSON, Alice E. “A Guide to the Geology of the Ottawa District”, *Canadian Field Naturalist*, vol. 70, n° 1 (janv.-mars 1956).
- WILSON, Preston. “Meech Creek Valley Girl”, *Up the Gatineau!*, vol. 31 (2005), p. 30-40.
- WRIGHT, J. V. *Ontario Prehistory: An Eleven-thousand-year Archaeological Outline*, Ottawa, Commission archéologique du Canada, Musée national de l’homme, Musées nationaux du Canada, 1972.
- . *Quebec Prehistory*, Toronto, Commission archéologique du Canada, Musée national de l’homme, Musées nationaux du Canada, Van Nostrand Reinhold, 1979.
- . *The Shield Archaic*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1972.